
3



…ERIE FRANÇAISE

PAS-DE-CALAIS

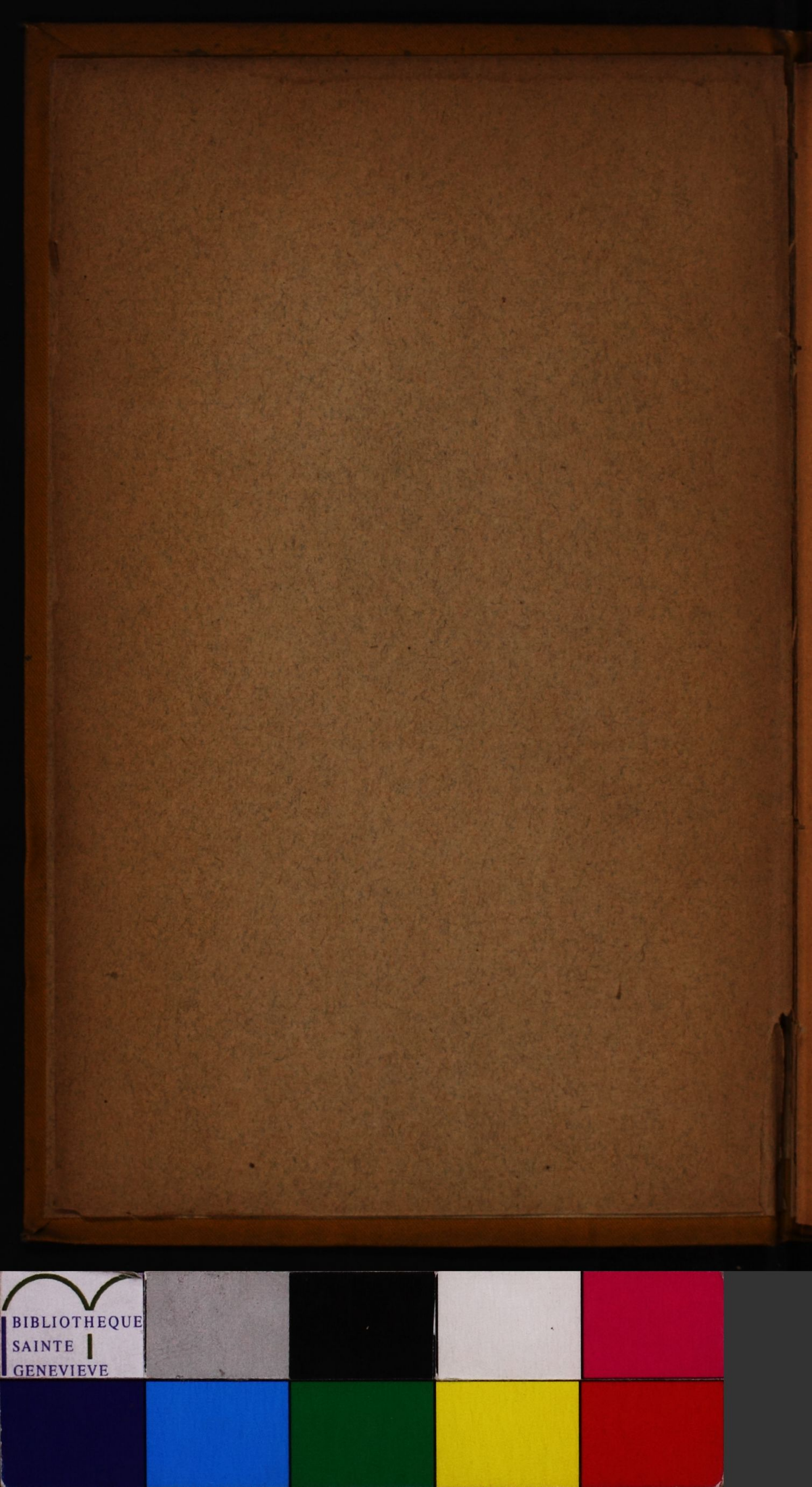
PAR

H. MÉTIVIER

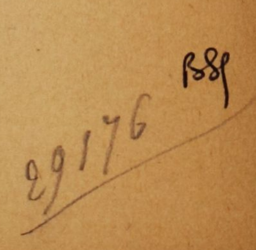
PARIS

CUREL, COUGIS & Cie


BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE
D
910 01025011 2


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

PAS-DE-CALAIS



Galerie Française

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE :

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Facultés des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».

Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.

La rédaction des quatre-vingt-six livres qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées; il suffira de citer quelques noms : MM. Régis Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès-lettres; Chanal, inspecteur d'académie; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand; Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire; Fleury-Ravarin, Conseiller d'Etat; Riquet, professeur à l'Ecole alsacienne; A. Theuriet, lauréat de l'Académie française; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque Nationale; Tranchau, ancien proviseur du lycée d'Orléans; Léo Claretie, Francis Rhoda, etc., etc.

Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.

Prix du volume : 1 fr. 20.

GALERIE FRANÇAISE

PAS-DE-CALAIS

PAR

H. MÉTIVIER

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

CUREL, GOUGIS & Cie

ÉDITEURS

3 et 5, place de Valois

LE PAYS ET LES GENS

Une vaste région de plateaux secs, à peine ondulés, coupés de quelques longues vallées basses et humides, occupe le centre et la plus grande partie du Pas-de-Calais. Ce plateau nu, presque sans arbres, où le moulin à vent qui broie colza, navette ou céréales, est souvent le seul point culminant, ne laisse pourtant pas de présenter, pendant la belle saison, des aspects variés. Très fertile et bien cultivé il devient au printemps une mer de verdure, que l'action du soleil transforme en vagues onduleuses et dorées quand la moisson appelle locomobiles, faucheuses et batteuses. L'Artois est un de nos plus riches greniers de blé. Ailleurs un tapis de colzas d'un jaune éclatant dispute les grands espaces au violet doux des navettes en fleurs. Et cet immense manteau, diapré de teintes vives, est bordé de longs rubans verts par les étroits vallons où courent entre deux rangées de saules et de peupliers, maints jolis petits fleuves et ruisseaux, la Canche, l'Authie, la Ternoise, la Sensée, la Scarpe, le Cojeul, la Lawe, le Souchez, etc... Mais quand vient avec l'hiver le règne des vents de Nord-Ouest, rien n'est plus mélancolique que ces plaines sans fin, brunes de boue ou aveuglantes sous une robe de neige.

Ce plateau, c'est l'Artois par excellence ; la population laborieuse y a semé une infinité de villages, telle

que, du haut de la flèche aiguë de la plus modeste église, le regard embrasse le territoire de plusieurs communes.

A l'Est, la campagne, ni plus accidentée ni moins agricole, se couvre d'énormes taches noires, le ciel y est obscurci par la sombre fumée sortant des hautes cheminées de briques. Nous sommes dans le district de la houille, dont Béthune, Lens, Carvin sont les capitales; le pays est riche, le sol produit en abondance moissons, betteraves, plantes oléagineuses, légumes, tandis que le sous-sol vomit à la surface des trésors de charbon qu'emporte un réseau serré de voies de fer et de canaux. Ce district serait bien plus opulent encore si la grève n'y venait périodiquement arrêter le travail. Le plus récemment exploité de nos bassins, celui du Pas-de-Calais tient aujourd'hui, par l'importance de l'extraction, le premier rang, même au-dessus du bassin de Valenciennes et d'Anzin dont il est la continuation.

Quand le voyageur a quitté la région des mines pour se diriger vers le Nord, il aborde près de Saint-Omer, une contrée tellement différente, quoique bien voisine, qu'il peut se croire transporté à mille lieues. C'est ici le pays bas, le pays conquis sur les eaux de la mer et sur celles des marais. De Saint-Omer à la côte du détroit et de la mer du Nord, la grande partie du territoire, aujourd'hui si peuplée, était un golfe profond dont l'entrée évasée s'étendait de Calais jusqu'au-delà de Dunkerque.

Voici maintenant une région d'un caractère tout particulier dans ce pays de plaines : c'est le Boulonnais, petit pays montueux, pittoresque, qui prolonge ses assises jusqu'à la mer sous forme de dunes

abruptes, du cap d'Alprech jusqu'aux deux caps Gris Nez et Blanc Nez, termes des plateaux que la géographie appelle collines d'Artois.

Là, sur ces hautes terres dominant la Manche et enceignant la ville, avait été installé le fameux camp de Boulogne ; la colonne de la Grande Armée en éveille le souvenir.

La capitale du charmant pays boulonnais est une belle ville où l'esprit industrieux des habitants tire un très heureux parti des ressources locales. Si les manufactures de plumes, de ciment, de carrosserie occupent de nombreux travailleurs, les hôteliers savent attirer et retenir les visiteurs anglais, gens pratiques qui apprécient les facilités de la vie sur le continent, et l'établissement des bains, l'un des plus complets du littoral français, exerce une puissante attraction sur les Parisiens. Le gazouillement britannique est si général dans la grande ville et dans les gracieuses petites cités du pays, à Marquise, à Desvres, à Samer, à Guines, qu'il est impossible d'oublier qu'avant d'être les hôtes du Boulonnais nos voisins en ont été longtemps les possesseurs. L'empreinte anglaise est sensible partout, même dans les noms géographiques que le savant a plutôt francisés que traduits ; on écrit le cap Blanc Nez, ce qui est un pléonasme et un contresens ; mais les habitants prononcent le Blanez, ce qui se rapproche mieux de l'étymologie anglaise, *Blackness*, la pointe noire.

Calais, quoique *pays reconquis* aussi, n'est pas ville du Boulonnais ; la cité patriote a son histoire propre qui est glorieuse. Elle a aussi sa vie industrielle et maritime qui fait d'elle l'émule de Boulogne. Calais, comme l'autre grand port, voit chaque année

des milliers et des milliers de voyageurs anglais aborder sur ses quais élargis; le pêcheur du Courgain et de Sangatte fait concurrence aux pêcheurs du Portel. Les fabriques de tulle de la sœur jumelle de Calais, Saint-Pierre (les deux villes n'en sont plus qu'une seule depuis que les remparts de Calais ont été rasés), lui font une riche ceinture.

Il n'y a vraiment que ces deux ports dans le département. Etaples se comble, et Berck se développe lentement. Le gouvernement de la République qui a donné un si grand essor aux travaux d'utilité générale, a entrepris l'agrandissement et l'amélioration de nos ports les plus voisins de l'Angleterre, pour satisfaire — et aussi pour l'accroître — l'activité sans cesse grandissante de nos relations commerciales avec le premier des marchés d'importation et d'exportation. Les nouveaux bassins et quais de Dunkerque dans le Nord, de Calais et de Boulogne dans le Pas-de-Calais, compteront parmi les travaux les plus considérables et les plus bienfaisants de cette féconde époque.

Saint-Omer, au sommet du triangle de terrains conquis sur la mer, est une ancienne place forte, une belle ville aux larges et longues rues propres et claires, du calme le plus constant. Ce calme audomarois n'est pas du sommeil, c'est le recueillement intelligent des travailleurs de l'esprit. Les plus belles ruines du Pas-de-Calais, celles de l'abbaye de Saint-Bertin se trouvent à Saint-Omer; c'est une luxueuse abbatiale gothique dominée par une tour de style flamboyant, qui a pour pendant à l'autre extrémité de la ville la curieuse cathédrale de Notre-Dame, un peu massive, mais imposante. L'industrie vit cependant à Saint-Omer où des fabriques de pipes de

terre renommées occupent de nombreux ouvriers.

Le chef-lieu du département, l'ancienne capitale des vaillants Atrébates qui tinrent en échec le génie de César, Arras a perdu la ceinture de remparts que Vauban avait nouée autour de ses maisons serrées aux pignons flamands. Les nouvelles conditions de la guerre ont rendu superflues ces belles fortifications, et les faubourgs industriels de Saint-Laurent et de Sainte-Catherine ne vont pas tarder à se confondre avec la ville. Du haut d'un magnifique beffroi de 75 mètres dominant l'un des plus remarquables des hôtels de ville du Nord, la vue parcourt une vaste plaine où un seul point saillant, les deux tours jumelles de Saint-Eloi, sur une colline brusque, accidente un paysage de betteraves et de froment. Ramené sur la ville, le regard voit se croiser un labyrinthe de vieilles petites rues aboutissant à deux belles places à arcades et à pignons à degrés; une masse imposante à lignes rigides, le palais de Saint-Vast, contigu à une cathédrale moderne, attire l'attention, et plus loin, au delà des belles promenades ombreuses des Allées, c'est la puissante citadelle, surnommée aujourd'hui la *Belle Inutile*. Arras ne manque ni de pittoresque, ni d'intérêt. La vie intellectuelle y a de l'intensité, et l'industrie des raffineries et de la métallurgie tend à s'accroître.

Béthune, au centre du bassin noir, avait, elle aussi, un passé guerrier. La nature et l'industrie y ont substitué un présent quelque peu agité par les grèves, mais prospère en somme. Lens dans sa plaine, Lillers la manufacturière de chaussures, sont de dignes rivales de Béthune.

L'un des mieux cultivés, des plus fertiles de la

France, le département du Pas-de-Calais est aussi l'un des plus laborieux. L'industrie très variée ne se concentre guère que sur deux ou trois points : Saint-Pierre, Lillers, Frévent. Mais à chaque pas s'élève une cheminée d'usine ; au lieu d'une grande ruche où se pressent des essaims de travailleurs, on y rencontre une infinité de petits groupes dont les ouvriers à demi cultivateurs, ont la vie plus calme mais non moins féconde que les quarante mille mineurs courageux et turbulents de la région houillère.

LES HABITANTS

Picards au Sud et à l'Ouest dans la vallée de l'Authie surtout, mélangés de Picards, d'Anglais, de cosmopolites et aussi de vieux indigènes du sol, dans le Boulonnais et le Calaisis, plus qu'à demi Flamands de Calais à Saint Omer, les habitants du Pas-de-Calais ont leur origine nationale et leur caractère propre dans le Centre et dans l'Est, d'Hesdin à Béthune, d'Arras à Fruges, à Aire, à Carvin. Ce sont les descendants des anciens Atrébates. Dans le pays minier des travailleurs de toute provenance se sont mêlés aux paisibles et tenaces autochtones, et ce mélange tend à en transformer le caractère.

L'agriculteur, qui est le fonds de la population, a l'humeur calme, l'esprit un peu lent, l'allure lourde du vigoureux et patient conducteur de charrue ; il fait sans se hâter mais sans relâche une rude besogne. Peu prompt aux nouveautés, il n'est cependant pas réfractaire au progrès. Mais il procède par observa-

tion prudente, non par enthousiasme. C'est ainsi qu'il a donné naissance à l'industrie sucrière de la betterave, accueillie d'abord par les railleries sceptiques des Parisiens. C'est ainsi encore qu'il a mis au premier rang des territoires agricoles le plateau d'Artois ; c'est lui qui, avant l'afflux des mineurs venus de partout, avait fouillé le sol houiller, creusant des puits sans se laisser décourager par les déconvenues du début. La réflexion n'interdit pas le goût de l'entreprise ; le paysan d'Artois le prouve bien par son habileté à écouler lui-même, en Angleterre spécialement, les produits de sa culture maraîchère et de son élevage.

Les familles sont nombreuses, car autant de fils autant de paires de bras à la ferme. Aussi le Pas-de-Calais compte-t-il une population de 874.000 habitants ; chacune des grandes agglomérations urbaines, Boulogne et Calais, ne dépassant guère 45,000 âmes, la campagne a donc abondance d'agriculteurs. Sous le rapport de la population totale il est le troisième de la France, et le second si l'on met hors rang la Seine qui n'est guère, en somme, qu'une énorme ville avec sa banlieue. Braves gens, foncièrement honnêtes, d'esprit droit, ils accueillent avec une affabilité peu démonstrative, mais sincère, le visiteur et l'étranger, et dans les villes la bourgeoisie pousse l'hospitalité jusqu'à une prévenance délicate ; qui a vécu dans Arras en a conservé un souvenir reconnaissant.

Un peu plus vif d'allures, le Picard diffère peu de son voisin l'Artésien, et de Saint-Pol à Montreuil ou à Bapaume, vous n'observerez pas une diversité appréciable dans les habitudes et le caractère.

En pays flamand — il faut remarquer que nous

n'avons pas le Flamand pur, mais un Wallon mélangé et atténué — l'homme a fait des merveilles d'audace et de ténacité, quand il a lentement, continûment, refoulé les eaux, assaini et fertilisé les terres que se disputaient la mer et les marais. Cet effort il le soutient chaque jour pour sauver sa conquête menacée par le retour offensif du flot.

La langue flamande a perdu tant de terrain que c'est à peine si elle est encore en usage dans quelques communes des cantons d'Ardres et d'Audruicq, dans le pays en *kerque*. L'habitant a néanmoins conservé quelque chose de l'esprit fermé et résistant de ses ancêtres.

Nous avons déjà esquissé le type mixte du mineur; laissé à lui-même il aurait, malgré son dur travail, et pour ce travail même, plus de bien-être encore que ses voisins, les hommes des champs, si la propagande de l'étranger n'avait répandu dans le district les idées d'antagonisme social, et n'y provoquait sans cesse de funestes accès de grève qui ne profitent qu'à ceux qui les conduisent. Une autre plaie, générale celle-là, du Pas-de-Calais, c'est la multiplicité des débits de boissons où une eau-de-vie frelatée et l'âcre genièvre réchauffent la bière froide et lourde. Les brumes et les brouillards qui étendent si souvent leur voile humide sur la plaine assombrie doivent bien figurer pour une forte proportion parmi les causes de cette regrettable fréquentation du cabaret.

I. — HOMMES DE GUERRE

Pendant plusieurs siècles, l'Artois a été frontière, il était hérissé de places fortes; à chaque page de nos annales militaires se lisent les noms d'Arras, de Béthune, d'Aire, de Saint-Omer disputés avec acharnement. Les habitants y étaient familiarisés avec la guerre. Sans être belliqueux, ils ont un ferme courage et savent défendre la patrie, ils l'ont bien prouvé en 1870-71 : l'armée improvisée de Faidherbe, qui tint si vaillamment tête aux Allemands, comptait dans ses rangs de forts contingents du pays, et on lui doit une des rares victoires qui ont, par éclaircies, fait luire un peu de soleil dans nos âmes attristées.

Grâces lui en soient rendues.

Après avoir loué le patriotisme collectif des habitants du Pas-de-Calais, nous ne trouverons guère à mentionner parmi eux qu'un homme de guerre marquant, le général Schramm.

Schramm (Jean-Paul-Adam), né le 1er décembre 1789 à Arras, mort le 24 février 1884.

Le général de division comte Schramm était au moment de sa mort le plus ancien des officiers généraux des armées européennes. Ce ne serait cependant pas un titre suffisant pour figurer dans la *Galerie française*, s'il n'avait mérité un avancement d'une rapidité exceptionnelle par des faits d'armes remarquables.

Fils d'un sergent-major, qui devint lui-même général, Jean-Paul-Adam Schramm naquit à Arras tandis que son père y était en garnison. Grâce à celui-

ci, qui, alors colonel, le demanda pour son régiment, le jeune Schramm débuta dès l'âge de 15 ans comme sous-lieutenant d'infanterie légère; il justifia cette précocité par la valeur qu'il déploya à la bataille d'Austerlitz et qui lui valut le grade de lieutenant.

Le général Schramm envoyé dans le corps d'armée qui assiégeait Dantzick, emmena son fils comme aide de camp; là le jeune homme gagna, par un coup d'audace dans l'île de Nogat, les épaulettes de capitaine (1807). Blessé à Heilsberg il rentre en France; à peine guéri, il passe à l'armée d'Espagne, dans la garde impériale, avec Napoléon; puis la garde étant acheminée vers l'Autriche, il prend part aux batailles d'Essling et de Wagram où il se signale de nouveau et obtient le grade de chef de bataillon. La paix signée avec l'Autriche, le commandant Schramm retourne en Espagne, et, pendant trois ans, il y sert dans la province du Nord, contre les guérillas qui harcèlent nos communications : guerre pénible et obscure, d'où il fut rappelé pour faire partie, avec les bonnes troupes tirées d'Espagne, de la Grande Armée envoyée en Russie. Malgré des exploits en Espagne où il avait pris 2.000 guérilleros avec cent de ses soldats, et malgré les rudes combats et les fatigues de la campagne de Russie, le commandant Schramm n'avait pas changé de grade; après de si brillants débuts, c'était un moment d'arrêt.

Mais quand il fallut reconstituer avec les débris de la Grande Armée et avec les nouvelles levées, les régiments de la jeune armée qui devait combattre la coalition en Saxe, le commandant fut promu colonel de l'un des corps de nouvelle formation. Il dut donner à ses soldats la cohésion, la discipline, l'instruc-

tion d'une vieille troupe, et leur fit enlever à la baïonnette le camp retranché des Prussiens à Lutzen; le titre de baron fut sa récompense; dès la reprise des hostilités, faisant partie du corps qui opérait au Sud de Dresde, il enlève aux ennemis plusieurs batteries de canons, et paie ses exploits de plusieurs blessures. Il gisait sur le champ de bataille et paraissait près d'expirer; Napoléon s'approche, donne des ordres pour qu'il reçoive tous les soins nécessaires, et ajoute qu'un si vaillant officier ne mourra qu'avec les étoiles de général (août 1813).

Le nouvel officier général se remit de ses blessures dans Dresde où la retraite de l'armée le laissait sous les ordres du maréchal Gouvion Saint-Cyr. La garnison de Dresde se défendit pendant plus de deux mois contre les attaques des coalisés; à peine guéri, Schramm prit part aux sorties; mais, en novembre, Gouvion Saint-Cyr dut capituler et évacuer la capitale de la Saxe. La capitulation fut violée par l'ennemi, et la garnison devint prisonnière de guerre. Le général Schramm fut envoyé en Hongrie, d'où il ne put rentrer en France qu'en juillet 1814.

Pendant les Cent Jours, les deux généraux Schramm, le père et le fils, reprirent du service; on avait lieu de redouter une reprise de la guerre civile en Vendée; pendant que le père était employé avec le grade de lieutenant général dans l'armée du Nord, le fils recevait le commandement du département de Maine-et-Loire.

La Restauration le mit en disponibilité, bien qu'il ne fût âgé que de 26 ans; le jeune général se fixa aux environs de la Flèche où il passa dans la retraite les années de 1815 à 1830.

Le gouvernement de Juillet rappela à l'activité la plupart des officiers généraux réformés par les Bourbons. Après un court passage au commandement du Bas-Rhin, pays d'origine de sa famille, le général fut appelé, au 1er janvier 1832, à Paris, pour y commander une brigade de la garnison. La vigueur qu'il déploya dans les tristes journées du 5 et du 6 juin 1836, lui valut le grade de lieutenant général avec lequel il prit part au siège d'Anvers. Puis il eut à réprimer les troubles de Lyon.

Dans l'intervalle, le département du Bas-Rhin l'avait élu député (pour l'arrondissement de Wissembourg). Le gouvernement qu'il soutenait de ses votes à la Chambre en fit un conseiller d'Etat, un inspecteur général de l'Infanterie, puis un pair de France en 1839.

En 1840, il obtint un commandement en Algérie; il y prit part aux expéditions de Milianah et du col de Médéah où il fut blessé, et il exerça pendant quelque temps les fonctions de gouverneur général pendant l'absence du maréchal Valée.

De retour en France, le général baron Schramm fut élevé à la dignité de comte, et reprit son siège à la Chambre de Pairs; son rôle y fut effacé; il vota systématiquement pour le ministère.

Le gouvernement du Prince-Président en fit un ministre de la guerre, 22 octobre 1850; le général garda le portefeuille moins de trois mois, il se retira pour ne pas signer la révocation du général Changarnier qui venait de se prononcer hautement pour la sauvegarde du gouvernement parlementaire menacé par des rumeurs de coup d'Etat.

Ici prend fin la vie militaire du général Schramm qui, à partir de 1870, vécut dans une retraite pro-

fonde jusqu'au mois de février 1884. Cette longue existence a donc duré quatre-vingt quinze ans, sur lesquels on compte soixante-onze années dans le grade d'officier général.

II. — ÉCRIVAINS

Des choses de la guerre, nous passons à celles de l'esprit : la transition nous est facilitée par un type intéressant du moyen âge, seigneur féodal et vaillant chevalier, mais en même temps poète tour à tour délicat, mordant et vigoureux.

Quesnes de Béthune (1150-1224).

Quesnes, sire de Béthune, appartenait à une maison qui produisit plus d'une illustration ; un des descendants de Quesne fut Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, le grand ministre et ami de Henri IV. Sully se glorifiait de son aïeul.

L'histoire fait mention de deux frères du sire de Béthune, dont l'un, Guillaume, fut *avoué*, c'est-à-dire protecteur militaire et commandant des troupes de l'évêque d'Arras.

Le seul détail que l'on connaisse de la jeunesse de Quesnes de Béthune, c'est lui qui le fournit. De bonne heure il étudia la poésie auprès d'un seigneur du voisinage, trouvère de réputation

.... O mon maistre d'Oisy.
Qui m'apprit à chanter dès l'enfance.

Hugues d'Oisy était châtelain de Cambrai.

Il est intéressant de constater que dans une province si voisine des Flandres les lettres étaient cultivées avec succès par les gentilshommes, et aussi par les petites gens, et à tout le moins les bourgeois, tel que le fut un peu plus tard Adam ou maître Adam de la Halle, dit le bossu d'Arras.

Parmi les nobles contemporains de Quesnes nous voyons, outre Hugues d'Oisy, figurer Philippe Mouskes, un ecclésiastique qui a entrepris, en vers, une Chronique du monde, et Henri de Valenciennes, l'un des historiens de la croisade.

Quesnes vint jeune à la cour du roi de France; il lut ses vers dans une assemblée de dames et de seigneurs, réunis auprès d'Alix de Champagne, seconde femme de Louis VII, qui groupait autour d'elle les beaux esprits de la France d'alors (l'ancien duché de France) et du comté de Champagne.

Quesnes obéit des premiers au mouvement d'enthousiasme qui fit décider la troisième croisade. Il était à Béthune, sa résidence favorite. Il y prit la croix et comme lui firent plusieurs seigneurs du pays : Antoine et Guillaume, ses frères, Hugues de Beaumetz, Hugues de Saint-Pol, etc.

Mais l'ardeur des croisés s'éteignit vite : on avait levé sur les vassaux et sur l'Eglise de gros subsides; les croisés de second rang avaient fait des préparatifs coûteux, et les princes ne donnaient pas le signal du départ. Quesnes s'indigne, et il apostrophe ainsi les seigneurs hésitants :

Vous qui robès les croisiés,
Ne dispendés mie l'avoir ainsi,
Annemis de Dieu seriés.

Et que porront dire si annemi.
Là où li Saints trembleront de doutance.
Davant celui qui oncques ne menti?
A icel jor serés tnit mal bailli,
Si sa pitié ne cuevre sa puissance (1).

Voilà des vers qui ont du mouvement et de la fermeté. Ce ne sont pas les seuls où Quesnes ait gourmandé les retardataires, et ceux qui restèrent chez eux. La croisade se termina brusquement. Philippe-Auguste revint en France, et Quesnes de Béthune le suivit.

Rentré à Béthune, Quesnes occupa ses loisirs par la poésie ; bien qu'il ne nous reste de lui qu'une dizaine de pièces, des témoignages nombreux attestent que sa réputation était grande.

En 1198 fut prêchée la quatrième croisade. Les préparatifs en furent très longs. Quesnes prit la croix, et quand, réunis dans une assemblée générale, les princes et seigneurs durent aviser au moyens de se rendre en Terre-Sainte, ils envoyèrent six ambassadeurs à Venise pour négocier le transport et le ravitaillement de l'armée. Quesnes de Béthune fut du nombre des six délégués, il représentait le comte de Flandre, comme Geoffroy de Villehardouin représentait le comte de Champagne. Ils avaient été choisis comme avisés en fait de guerre, et habiles à parler.

(1) Vous qui volez les croisés,
Ne dépensez pas l'argent ainsi,
Car vous seriez les ennemis de Dieu.
Et que pourront dire ses ennemis
Là où les Saints trembleront d'épouvante
Devant celui qui jamais ne mentit?
En ce jour-là vous serez tous perdus
Si sa bonté ne dépasse sa puissance.

On sait que la croisade dévia, et, au lieu d'aller en Palestine, fit la conquête de Constantinople sur les Grecs, qui avaient agi de mauvaise foi envers leurs alliés. Quand il fallut leur rappeler leurs promesses et leur manquement de parole, on en chargea Quesnes « qui estoit bon chevalier et bien emparlez. » A l'assaut, Quesnes et son frère arrivèrent les premiers sur les remparts.

Baudouin, proclamé Empereur de Constantinople, nomma Quesnes de Béthune gouverneur de la capitale. Un grand danger menaçait le nouvel empire ; le roi des Bulgares Joannice, ou *Calojean* (le Beau Jean), vint l'assaillir avec une armée immense; Baudouin fut vaincu et pris à Audrinople.

A Constantinople, le peuple grec entrevoyait la délivrance et il frémissait. Pour maintenir ce peuple innombrable Quesnes ne disposait que d'un faible contingent de croisés que l'Empereur n'avait pas dû emmener avec lui; il sut imposer la soumission aux Grecs.

Combien d'années consacra-t-il à cette œuvre laborieuse de soutenir un Empire mort-né? On l'ignore. Revint-il à Béthune? On le suppose, mais à quel moment?... Sa mort seule est mentionnée dans la chronique rimée de Philippe Mouskes, qui, pour l'année 1124, dit :

La tière fut pis en cest an,
Quar li vieus Quesnes estoit mors (1).

L'oraison est belle dans sa brieveté.

Après Quesnes de Béthune, nous trouverions à

1. La terre fut malheureuse cette année,
Car le vieux Quesnes était mort.

citer en Artois d'autres trouvères que le Moyen-Age a applaudis et notamment Adam de la Halle, le Bossu d'Arras. Mais nous sommes forcés de les négliger pour d'autres illustrations plus présentes à nos esprits, non seulement parce qu'elles sont plus voisines de nous, mais aussi parce qu'elles sont plus brillantes. C'est ainsi que du XIII[e] siècle nous sautons au XVIII[e] pour rencontrer l'abbé Prévost.

L'abbé Prévost d'Exiles (Antoine-François), né à Hesdin le 1[er] août 1697, mort à Saint-Firmin le 23 novembre 1763.

Fils d'un procureur du bailliage d'Hesdin, le jeune Prévost fit ses études au collège des Jésuites de sa ville natale, et redoubla sa rhétorique à Paris, au collège d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis). A seize ans, c'était déjà une petite célébrité de collège par son extrême facilité. Les PP. Jésuites le déterminèrent à entrer dans leur Société : à peine y avait-il commencé son noviciat qu'il y renonça, et il s'engagea comme volontaire dans l'armée ; il était bien jeune, mais ambitieux et impatient. Les réalités de la vie militaire le désillusionnèrent, il revint à ses premiers maîtres qui le reçurent avec indulgence. Prévost, dont l'imagination brillante et le tempérament ardent s'accommodaient mal de la vie religieuse, quitta de nouveau le couvent et entra dans le monde et même dans l'armée. Pendant quelques années il mena une vie fort dissipée ; une déception le renvoya une troisième fois à l'Eglise ; il choisit la congrégation des bénédictins de Saint-Maur (1719). Il y resta assez longtemps pour parvenir à la prêtrise ; sa destinée paraissait fixée. Quelque temps

professeur de théologie dans l'abbaye du Bec, il fut envoyé pour prêcher le carême à Evrèux où il obtint un grand succès. Puis il passa à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris; c'était un asile laborieux; il sembla s'y plaire, et collabora activement à l'un des grands ouvrages entrepris par la savante congrégation, à la *Gallia Christiana.*

Prévost se reposait de ces doctes travaux en composant, dans sa cellule, les premiers volumes d'un roman : *Mémoires d'un homme de qualité.* Une telle composition réveillant son imagination surexcita des passions mal éteintes, et nullement compatibles avec la vie de l'abbaye. Il sollicita l'autorisation d'entrer dans le clergé séculier : on sait combien était peu sévère au dernier siècle la vie des ecclésiastiques, des abbés mondains. Convaincu que l'autorisation ne lui serait pas refusée, mais impatient des lenteurs, Prévost sortit du cloître, puis s'effrayant des conséquences de sa hardiesse il s'enfuit en Hollande.

Là, les libraires qui faisaient un très grand commerce de livres français, l'accueillirent avec empressement ; il acheva et publia les *Mémoires d'un homme de qualité* (1729) qui lui firent une réputation et lui valurent d'assez beaux profits. Mais il était dit que Prévost ne connaîtrait pas la paix ; une nouvelle aventure de cœur le décida à passer en Angleterre. C'est là qu'il composa les romans qui ont fait sa renommée : *Cleveland* (1732) et surtout l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (1732) où certains détails rappellent des incidents de sa propre vie, quoiqu'il n'y faille pas chercher une autobiographie. Ce livre est resté son chef-d'œuvre. Prévost entreprit la publication d'une feuille pério-

dique *le Pour et le Contre*, sorte de recueil très varié d'anecdotes, de nouvelles, de jugements littéraires. La collection du *Pour et le Contre* se compose de 20 volumes. Prévost écrivait avec une rare facilité et pouvait aborder, presque sans préparation, les sujets les plus divers.



Tourmenté du désir fort naturel de rentrer dans sa patrie, Prévost en obtint l'autorisation grâce à l'appui du prince de Conti et du cardinal de Bissy. Il vint donc à Paris, et fut nommé aumônier du prince de Conti, emploi facile à occuper, car le prince, athée presque déclaré, s'abstenait de toute pratique religieuse. Libre de son temps, Prévost produisit livres

sur livres; après le *Doyen de Killerine,* roman de mœurs anglaises, et un grand nombre d'articles dans des feuilles périodiques, l'abbé fut compromis par un misérable folliculaire qu'il avait obligé, et qui, pour se mettre à l'abri, attribua à son bienfaiteur un de ses propres libelles. Prévost s'enfuit à Bruxelles (1735). Rappelé par ses protecteurs, il fut chargé par le chancelier d'Aguesseau de rédiger en un même corps d'ouvrage le précis des voyages dont il écrivait des relations, depuis la découverte du cap de Bonne Espérance (1486). C'était un travail énorme qu'il sut mener à bonne fin et qui comprend 20 volumes in-4°. Pour se délasser, Prévost traduisit les romans de Richardson, peu apprécié en Angleterre, inconnu en France; *Paméla, Clarisse Harlowe, Grandisson*, eurent un très grand succès, dont les échos ne sont pas encore éteints.

Assagi par les années, heureux de ses travaux, Prévost vivait paisible à Saint-Firmin, dans une petite propriété qu'il avait achetée près de Chantilly, quand, un soir, rentrant d'une promenade dans la forêt, il fut terrassé par une attaque d'apoplexie; des paysans le rapportèrent sans connaissance; le chirurgien du village le croyant mort, le bailli ordonna l'autopsie; au premier coup de scalpel, le faux mort poussa un grand cri, ouvrit les yeux; mais, atteint dans les sources de la vie, il expira.

Sa vie fort agitée se terminait par une mort tragique (23 novembre 1763).

Daunou (Jean-Claude-François), né à Boulogne le 18 août 1761, mort le 20 juin 1840.

Si beaucoup de savoir, un travail continu et cons-

ciencieux, une part prépondérante à la création de grandes institutions qui ont pour objet la culture de l'esprit humain, des œuvres littéraires solides et nombreuses, peuvent recommander la mémoire d'un homme, Daunou a droit à un rang éminent parmi les érudits, les écrivains et les administrateurs. Mais il fut aussi un homme de ferme caractère, un intrépide et toujours calme défenseur du droit et de la liberté, en somme un homme supérieur par l'intelligence et un grand homme de bien.

Daunou naquit à Boulogne où son père exerçait honorablement la profession de chirurgien. Au collège des Oratoriens de sa ville natale, il fit des études solides; son ardeur au travail et son intelligence décidèrent ses professeurs à lui offrir place dans leur Institut bien qu'il n'eût que seize ans; Daunou avait d'autres goûts, la volonté de son père prononça, et il y déféra. A vingt-trois ans il professait la philosophie dans ce même collège de Boulogne avec tant de solidité que les supérieurs de l'Institut de l'Oratoire l'appelèrent dans une de leurs maisons des environs de Paris, à Montmorency, où ils lui confièrent la double chaire de philosophie et de théologie. S'il est impossible de concilier la liberté philosophique et l'orthodoxie théologique, du moins cet enseignement simultané fut-il pour Daunou un exercice précieux. Ordonné prêtre en 1787, Daunou était, en outre, déjà connu pour des succès dans des concours académiques; le premier et le plus considérable de ses mémoires fut l'étude sur *l'influence de Boileau sur la littérature française.*

Prêtre irréprochable dans ses mœurs, Daunou avait des aspirations profondément raisonnées vers

la liberté politique ; il paraît n'avoir jamais discuté le dogme ; mais il réserva son indépendance d'esprit à l'égard de la discipline dans l'Eglise. C'était d'ailleurs la tendance de l'Institut des Oratoriens ; au début de la Révolution Daunou en embrassa les principes et, quand fut décrétée la Constitution civile du clergé, il se prononça catégoriquement pour la mesure dont il s'efforça de démontrer l'orthodoxie. L'Oratoire, après de longues et profondes délibérations, adhéra à cette doctrine, et chargea Daunou de la soutenir devant l'Assemblée Constituante.

Le nouveau clergé lui offrit des situations importantes ; il n'accepta que le vicariat de l'évêché de Paris et la direction du séminaire, non par cupidité, le traitement étant de 800 francs, mais parce qu'il aimait l'enseignement. Il passa dans le travail, sans bruit, les années orageuses de 1790 à 1792 ; élu par son département du Pas-de-Calais, député à la Convention, sans avoir posé sa candidature, il y siégea au côté droit, ferme dans ses opinions modérées et les soutenant avec une froide résolution.

Dans le procès de Louis XVI, il dénia à la Convention, assemblée politique, le droit de s'ériger en Tribunal. Quand il fallut voter, il reconnut Louis coupable de conspiration contre la souveraineté nationale, vota contre la peine de mort, et, lorsqu'elle fut prononcée, il demanda le sursis.

Les questions auxquelles il s'attacha le plus spécialement furent celles qui intéressaient l'instruction publique et la Constitution. Ses tendances politiques étaient plutôt celles de la Gironde que celles de la Montagne ; il ne le dissimula pas, et, pour avoir protesté publiquement contre la proscription des

députés girondins, il fut décrété d'accusation et écroué. Ce n'est que cinq mois après le 9 Thermidor qu'il put rentrer libre à la Convention.

Par l'étendue de ses connaissances, son assiduité au travail, la droiture inattaquable et l'absolue probité de son caractère, il imposait à tous respect et confiance. Son rôle fut considérable dans les œuvres de la Convention. Ses premiers travaux furent consacrés au réveil des sciences et des lettres; il obtint l'impression aux frais de l'Etat du livre de Condorcet : *Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*. C'est encore lui qui fit décréter la création de l'*Institut national*, honneur revendiqué par Lakanal. Il paraît indubitable que Lakanal en eut aussi la pensée, il est certain qu'il plaida chaleureusement la cause, mais la présentation première est due à Daunou.

Daunou fut appelé à faire partie du Comité de Constitution qui aboutit péniblement à la Constitution de l'an III. Quand cette Constitution fut menacée par les partis réactionnaires, avant même d'être mise en vigueur, la Convention forma une Commission de cinq membres investie du pouvoir exécutif. Daunou fut un des cinq.

Il couronna sa carrière de Conventionnel en préparant et en faisant voter la loi organique du 3 brumaire an IV sur l'organisation de l'Instruction publique. Cette loi établissait au premier degré les *Ecoles primaires*, organisait les *Ecoles centrales* pour l'enseignement secondaire, les grandes *Ecoles spéciales* pour l'enseignement supérieur et couronnait l'édifice par l'Institut national.

Telle était alors la réputation de Daunou qu'il fut

élu par 27 départements député au Conseil des Cinq Cents. Il n'y resta qu'un an, parce que le sort le désigna dans le tiers sortant. Le Directoire le nomma alors administrateur de la Bibliothèque du Panthéon (1796).

Deux ans après, l'assassinat du général Duphot par les Romains arracha Daunou à sa bibliothèque. La république venait d'être proclamée à Rome ; pour organiser le nouveau Gouvernement, le Directoire envoya une Commission de quatre hommes probes et éclairés, dont Daunou fit partie. Ce Gouvernement succomba sous les coups de la coalition étrangère peu de mois après son installation.

Quand il revint à Paris, Daunou trouva l'anarchie partout, et le général Bonaparte préparant son coup d'Etat. Malgré les instances de Siéyès, l'honnête républicain refusa d'aider à l'entreprise. Mais quand le coup fut fait, et qu'il y eut nécessité d'organiser un Gouvernement, Daunou fut appelé dans la Commission législative provisoire, et rédigea en cette qualité une nouvelle Constitution qui ne plut pas aux vainqueurs, car, avec sa prévoyance habituelle, Daunou y avait inscrit la non rééligibilité des Consuls. Amendée selon la volonté de Bonaparte, la Constitution de l'an VIII instituait trois consuls, le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'Etat et le Tribunat. Le premier Consul nomma au Conseil d'Etat Daunou qui refusa et préféra le Tribunat, moins bien appointé, mais où paraissait survivre un peu de liberté. Ce fut, en effet, le refuge dernier de la libre discussion et de l'opposition contre le despotisme. Président élu du Tribunat, Daunou combattit avec vigueur l'établissement des tribunaux exceptionnels après

l'attentat du 3 nivôse ; il y voyait un moyen trop commode de proscription. Bonaparte en fut irrité ; aussi quand le Corps législatif et le Tribunat voulurent présenter Daunou pour entrer au Sénat, le premier Consul menaça-t-il les sénateurs d'un coup de vigueur. Le Sénat eut peur et Daunou resta tribun jusqu'au jour où le Consul fit une élimination des vingt membres les plus importuns par leur esprit d'indépendance. Ce n'était pas sans qu'il eût été fait un effort pour séduire l'incorruptible. Bonaparte lui avait de nouveau proposé un siège au Conseil d'Etat. Le dialogue fut curieux. Piqué du refus de Daunou, Bonaparte lui dit : « Ce n'est pas parce que je « vous aime que je vous offre cette place ; c'est parce « que j'ai besoin de vous. Les hommes sont pour moi « des instruments dont je me sers suivant leur uti- « lité... J'aime peut-être encore trois personnes... « — Et moi, répliqua Daunou, j'aime la Répu- « blique. »

Napoléon n'aimait pas Daunou, mais il l'appréciait. Il le nomma spontanément archiviste de l'Empire en 1804. Ce n'était pas un emploi politique. Daunou accepta. Il s'enferma dans ses fonctions, et y prépara plusieurs de ses grands travaux d'érudition historique.

La Restauration lui enleva la direction des archives, mais Barbé-Marbois, un disgracié de l'Empire, devenu membre du nouveau Gouvernement, et reconstituant le *Journal des Savants* lui en confia la direction. Ce choix était si bien indiqué que nul ne le combattit.

Elu député par les électeurs de Brest en 1819, puis en 1828 et 1830, il défendit constamment les idées

libérales. Ce mandat ne lui fit pas abandonner ses travaux qui sont ceux d'un Bénédictin. On a peine à comprendre qu'un seul homme ait pu produire autant d'œuvres aussi pleines d'érudition, traitées avec une conscience aussi absolue.

La Révolution de 1830 le rappela à la direction des Archives, mais depuis douze ans il occupait avec éclat une chaire d'histoire au Collège de France : le Gouvernement n'avait pas osé la lui enlever ; il y renonça pour se consacrer aux Archives. En 1839 il accepta un siège à la Chambre des Pairs ; et jusqu'au dernier jour il continua à remplir son mandat sans interrompre son labeur d'érudit. C'est dans ces occupations que la mort vint le trouver le 28 juin 1840 ; il avait 79 ans. Sa vie politique a été résumée ainsi par Joseph Chénier : « Pur de tyrannie et de servitude. »

Sainte-Beuve (Charles-Augustin), né à Boulogne le 23 décembre 1804, mort à Paris le 13 octobre 1869.

Fils d'un contrôleur principal des droits réunis, Sainte-Beuve ne connut pas son père mort deux mois avant la naissance de son fils. Sa mère, une brave et laborieuse bourgeoise, lui fit donner, malgré l'exiguïté de ses ressources, une bonne éducation, commencée dans le pensionnat Blériot, poursuivie dans l'institution fondée par l'abbé Haffreingue. Le jeune Charles y contracta deux amitiés qui se continuèrent jusqu'à la mort ; malgré les dissidences de sentiment amenées par les circonstances, il entretint une correspondance affectueuse et confiante avec l'abbé Barbe et avec François Morand, juge au tribunal de Boulogne.

Ses études furent brillantes ; à quatorze ans, il avait

fait sa rhétorique. C'était précoce, incomplet; il le sentit, et sur ses sollicitations sa mère consentit à le conduire à Paris où il recommença ses classes à partir de la troisième : deux premiers prix au concours général (histoire et vers latins), et la grande médaille du gouvernement, qui lui fut remise par M. de Frayssinous (1824) attestèrent ses succès.

Un goût très vif le porta d'abord vers les études médicales, l'anatomie et la physiologie surtout le passionnèrent, et il fut attaché comme externe à l'hôpital Saint-Louis. Mais en même temps il se sentait fortement attiré vers les lettres qu'il cultivait concurremment avec la médecine. Son ancien professeur de rhétorique, Dubois, qui venait de fonder un journal appelé à un grand succès dans le monde libéral, *le Globe*, l'exerça par quelques essais qui firent bien augurer de l'avenir; et en 1827 Sainte-Beuve abandonna la carrière médicale pour se consacrer tout entier à la littérature, et particulièrement à la critique littéraire; il s'y sentait poussé par une aptitude innée d'observation et d'analyse. Le milieu où il vivait était exceptionnellement propice; dans le cabinet de rédaction du *Globe* se réunissaient des hommes d'élite : Ampère, Vitet, Rémusat, Duchâtel, Mérimée, Duvergier de Hauranne, rédacteurs habituels, Cousin, Guizot et Villemain, rédacteurs intermittents. L'esprit de Sainte-Beuve s'affina par le contact avec tant d'hommes de valeur, mais ne s'inféoda à aucune école.

Ses premiers essais de critique furent des articles sur l'*Histoire de la Révolution* de Thiers et le *Tableau de la Révolution* de Mignet, puis sur les *Odes et Ballades* de Victor Hugo. Le poète était bien traité, mais

sans complaisance ; la critique était raisonnée, et les restrictions faisaient valoir les éloges. Victor Hugo vint remercier Sainte-Beuve qui se trouvait son voisin, dans la rue de Vaugirard ; il ne le rencontra pas mais Sainte-Beuve rendit la visite et fut reçu. Les deux jeunes gens — le poète avait vingt-cinq ans et le critique vingt-trois, — se plurent mutuellement ; Sainte-Beuve fut conquis par le génie poétique, et entra dans le *cénacle* des romantiques. Sans délaisser la critique littéraire, il voulut être poète, lui aussi, et s'exerça sur le genre à la mode du jour, où un fonds d'exaltation d'amour et d'idéal, allié à une sensualité résultant du tempérament, était traité sur des rythmes nouveaux, dans une langue qui s'enrichissait d'emprunts à nos vieux poètes.

Dans le même ordre d'idées Sainte-Beuve publia la première édition (1828) d'un livre qui le plaça au premier rang des critiques de son temps : *le Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*. Il cherche dans la littérature du moyen âge les aïeux de l'Ecole romantique qu'il loue d'avoir retrouvé la véritable tradition nationale dont les classiques, trop épris d'antiquité, se seraient écartés. Et comme complément à ce manifeste, il fit paraître l'année suivante : *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*. Sous un nom supposé Sainte-Beuve y trace son autobiographie où la fantaisie outre la vérité ; il n'avait jamais connu la misère où se débat Joseph Delorme ; Sainte-Beuve était pauvre, sa vie était étroite : elle ne fut jamais misérable. L'œuvre fit grand bruit ; applaudie par la jeune école pour ses hardiesses de forme et de pensée, elle scandalisa aussi par l'accent de sensualisme, et même de matérialisme qu'on y enten-

dait. L'œuvre méritait-elle tant d'enthousiasme et tant d'indignation? La réponse est faite par l'oubli où elle tomba assez rapidement. La même année Véron fondait la *Revue de Paris* qui eut une grande vogue; Sainte-Beuve en fut le critique attitré. Appréciateur très fin d'Alfred de Vigny, il fut plus long à goûter Alfred de Musset qu'il jugea longtemps un versificateur facile et superficiel.

Fidèle à son enthousiasme pour le génie poétique de Victor Hugo, il fut plus froid envers le talent dramatique de l'auteur de *Marion Delorme*, de *Cromwell*, d'*Hernani*.

Tout en poursuivant l'œuvre commencée des *Portraits littéraires*, Sainte-Beuve fit une nouvelle tentative sur le terrain poétique et publia, en 1830, les *Consolations*; la note était bien autre que celle de Joseph Delorme: une sorte de mysticisme chrétien inspirait l'œuvre qui se ressentait des fréquentations nouvelles de l'auteur avec Lamartine et de ses visites à l'Abbaye-au-Bois où régnait Chateaubriand.

Après la Révolution de juillet les principaux rédacteurs de la *Revue de Paris* entrèrent dans la politique active. Sainte-Beuve eût-il voulu les y suivre? Eprouva-t-il le dépit de n'avoir pas sa part dans la conquête des emplois? On l'a prétendu; il l'a nié. On le voit osciller du *National* où il se trouve en contact avec des républicains qu'il n'aime guère, au *Globe* devenu saint-simonien avec Pierre Leroux; puis il se lie avec Lamennais, Lacordaire, l'abbé Gerbet; il n'est pourtant pas un croyant, mais son goût délicat le fait jouir de la société d'esprits ardents, convaincus, élevés; il s'imprègne des impressions qu'il y ressent et, en 1834,

un roman, *Volupté*, porte la marque visible de la double influence qui se partageait l'être intime de l'auteur, mysticisme et sensualisme.

Sainte-Beuve était devenu rédacteur littéraire de la *Revue des Deux-Mondes* où s'affirmait de jour en jour son autorité de critique. Il tenta cependant un nouvel essai poétique : *Pensées d'Août* (1837), qui eut peu de succès. Décidément la poésie n'était pour lui qu'un exercice de lettré ; ce n'était pas une vocation.

Sur ces entrefaites, comme il cherchait une situation où enfin il pût avoir la sécurité du lendemain, l'occasion s'offrit d'aller faire à Lausanne, auprès de Vinet, un cours public. Le sujet traité fut l'histoire du jansénisme, sujet austère ; le succès le détermina à donner à cette étude un développement qui en fît une œuvre durable. Cette étude devint, en effet, l'*Histoire du Port-Royal* dont le premier volume parut en 1840 et le dernier en 1862.

En cette même année de 1840, Cousin lui fit obtenir la place de *Conservateur de la Bibliothèque Mazarine*. Ce lui fut une grande joie; la vie matérielle était assurée; il allait vivre au milieu des livres, dans le recueillement du travail. En 1844 l'Académie française lui ouvrit ses portes en remplacement de Casinier Delavigne.

La Révolution de 1848 troubla profondément cette existence; une sotte calomnie le décida à donner sa démission de bibliothécaire et à quitter la France pour aller faire un cours à l'Université de Liège. Ce cours eut un grand succès; il est cependant à regretter que Sainte-Beuve, qui avait eu fort à se louer de Chateaubriand, qui professait une profonde reconnaissance pour Mme Récamier, ait choisi pour sujet

Chateaubriand lui-même, à peine couché dans sa tombe, et l'ait traité avec une rigueur, juste peut-être sur bien des points, mais qui eût dû être exercée par un autre que l'hôte assidu de l'Abbaye-au-Bois.

Rentré de Belgique en 1849, Sainte-Beuve devint rédacteur du *Constitutionnel*, et à partir de 1851 les *Portraits littéraires* deviennent les *Causeries du lundi* continuées pendant vingt ans et qui sont sans contredit le titre le plus sûr de l'auteur à une durable renommée. Sainte-Beuve se rapprochait du pouvoir, pour lequel il avait toujours eu un goût instinctif. Panégyriste du coup d'État du 2 décembre, admirateur du système universitaire de Fortoul, il fut récompensé par l'emploi de professeur de poésie latine au Collège de France en 1854. Mais la jeunesse libérale des écoles lui témoigna son animadversion par un tel désordre qu'il ne put achever sa seconde leçon. Sainte-Beuve publia en 1857, sous le titre d'*Etudes sur Virgile*, le cours qu'il comptait professer. Le livre a de la valeur, M. Rouland, ministre de l'Instruction publique en prit occasion pour nommer l'auteur maître de conférences à l'Ecole normale.

Sainte-Beuve était bien en cour ; il fréquentait chez la princesse Mathilde, dont le salon réunissait littérateurs, artistes et savants : chez le Prince Napoléon avec lequel il était en communauté d'idées politiques et anti-religieuses, car l'évolution d'esprit était accomplie chez Sainte-Beuve. Matérialiste du temps de Joseph Delorme, presque chrétien dans les *Consolations*, à demi mystique dans *Volupté*, il était décidément devenu libre-penseur, mais libre-penseur tolérant, admettant la sincérité chez les autres, et réclamant pour lui-même et ses amis la pleine liberté

de conscience. Accueilli avec bienveillance par Napoléon III, il était mal vu de l'Impératrice, et il s'en consolait aisément. Les faveurs récompensaient le littérateur, sans pourtant enchaîner la liberté d'opinion du critique : commandeur de la Légion d'honneur en 1861, il fut appelé au Sénat en 1865 et il y saisit toutes les occasions de parler en faveur de la liberté de penser, tantôt pour défendre son ami Renan, tantôt pour combattre la loi Guilloutet, tantôt sur les questions d'enseignement. Cette attitude lui attira l'inimitié brutale des cléricaux exaltés, et par compensation, la jeunesse des Ecoles revint à celui qu'elle avait conspué en 1854.

Sainte-Beuve mourut en 1869 emporté par une maladie de la vessie mal diagnostiquée par les médecins. D'un tempérament robuste, il paraissait destiné à une longue vieillesse ; sa mort relativement prématurée, à soixante-cinq ans, surprit tout le monde et mit en deuil les lettres françaises.

III. — SAVANTS ET INVENTEURS.

Si nous passons de la littérature à la science sous ses différents aspects, nous trouvons trois hommes à qui le génie de l'invention ou de la découverte a été départi dans une large mesure.

C'est ainsi que nous étudierons, dans le domaine de l'érudition historique, l'illustre Mariette, le révélateur des monuments souterrains de l'Egypte ; puis le naturaliste voyageur Palisot de Beauvois, et enfin

le grand et malheureux Sauvage, l'inventeur de l'hélice.

Mariette Bey (François-Auguste-Ferdinand), né à Boulogne-sur-Mer le 21 février 1821, mort à Boulaq (1881).

Malgré les beaux travaux de Champollion, malgré l'exploration mémorable des savants attachés à l'armée de Bonaparte, malgré les études si précieuses du vicomte de Rougé, il y a toute justice à dire que Mariette fut le premier de nos égyptologues, sinon dans l'ordre chronologique, au moins par l'importance de ses découvertes et de ses créations.

Mariette naquit à Boulogne-sur-Mer le 21 février 1821, dans la rue de la Balance. Son grand-père. ancien officier de la marine royale, était mort en 1806; son père, François-Paulin, devient en 1815 chef des bureaux de la mairie, et il occupa cet honorable emploi jusqu'à sa mort. Le jeune Auguste Mariette, alerte, résolu, turbulent, ne manifesta pendant son enfance qu'un goût bien prononcé : ce fut pour le dessin; de bonne heure il saisissait avec une grande facilité les traits d'une physionomie, et la gaieté de sa nature fit souvent du dessinateur un caricaturiste.

Après avoir commencé ses études dans un pensionnat, il les poursuivit au collège communal sous le principalat d'un homme dont le nom est resté longtemps honoré dans Boulogne, M. Nullen. Le talent de Mariette était connu; on l'utilisa, et les murs du collège furent décorés de belles cartes murales à la fresque. Mais le culte des crayons et des pinceaux ne nuisit en rien aux études : telle était la facilité de l'écolier qu'il emporta des prix dans les facultés les

plus diverses. Avant même qu'il eût conquis son diplôme de bachelier, poussé peut-être par un goût d'aventures, Mariette accepta un emploi de professeur de français et de dessin dans une institution dirigée par M. Parker, à Strafford. Il ne resta qu'une année (1839-1840) en Angleterre; mais il en profita pour se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise; elle devait lui être utile plus tard. Revenu à Boulogne, il se fit recevoir bachelier.

L'activité de son esprit s'était tournée vers la littérature : poésies légères, nouvelles, études d'histoire locale se succédèrent rapidement. Dès ses débuts littéraires, recommandé par ses succès au collège, et par l'estime dont son père était entouré, Mariette fut nommé professeur de français au collège, puis régent de septième; il avait vingt ans (1841). Cette période de sa vie ne fut pas remplie seulement par l'exercice consciencieux de ses fonctions au collège, par ses travaux sur l'histoire du pays... La ville avait acheté en 1837 une momie égyptienne pour son musée. Mariette s'éprit d'une vive curiosité pour le secret du roman de la momie. La bibliothèque municipale contenait quelques ouvrages sur la linguistique orientale; la mort d'un cousin, Nestor Lhote, qui avait été collaborateur de Champollion, lui procura les papiers et les notes de ce laborieux parent. C'est avec ces ressources fécondées par une ténacité héroïque au travail, et, aussi, par un don inné de perspicacité, que le jeune professeur, sans conseils, sans direction, sans confidents, découvrit la plus sûre méthode d'études. Ses progrès furent tels qu'en 1847 Mariette adressa à l'Institut un premier mémoire : *Catalogue analytique des objets composant la galerie*

égyptienne du Musée de Boulogne. Le titre était modeste ; l'ouvrage était plus qu'un simple catalogue. Il attira l'attention des savants sur ce chercheur énergique. Mariette sollicita en vain de M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, une mission en Egypte. M. de Salvandy était un esprit ouvert, mais les fonds spéciaux étaient épuisés.

Charles Lenormand, de l'Institut, s'intéressait à Mariette ; il écrivit spontanément à la Municipalité de Boulogne pour qu'elle allouât à son jeune et déjà savant compatriote une somme annuelle qui lui permît d'aller poursuivre et compléter ses études à Paris. Il est fort à présumer que la ville eût fait bon accueil à cette flatteuse recommandation; mais il paraît qu'elle ne la reçut pas. L'auteur d'une notice fort intéressante sur Mariette, à laquelle nous faisons des emprunts, M. E. Deseille, incline à penser que Mariette lui-même aurait gardé la lettre, la considérant sans doute comme une récompense suffisante et répugnant aux sollicitations. Ce trait serait bien dans la nature fière du courageux travailleur.

Le secours lui vint d'ailleurs, appelé par la seule valeur de ses études. MM. Lenormand et de Rougé ne l'avaient pas oublié; savants désintéressés, ils tenaient à assurer à la science une recrue aussi précieuse; et en 1849, ils firent nommer Auguste Mariette à un emploi d'attaché au Catalogue du Musée égyptien du Louvre; les émoluments étaient modestes, 2.400 francs; mais, quoique marié et déjà père de famille, le professeur n'hésita pas un jour; il avait foi dans l'avenir.

Cette foi ne devait pas être trompée. Par des essais remarquables d'érudition et d'interprétation des textes

hiéroglyphiques, Mariette avait justifié la confiance de MM. Lenormant et de Rougé, qui le signalèrent à l'Académie des inscriptions. Sur le rapport favorable d'une commission composée de MM. Quatremère, Jomart, Ampère et Charles Lenormand, l'Académie obtint du Gouvernement l'envoi de Mariette en Egypte, pour une mission dont l'objet apparent était de rechercher dans la poussière des couvents coptes ou chrétiens les documents manuscrits coptes ou syriaques concernant l'histoire du christianisme en Orient. Mais à ce programme, déjà fort intéressant, il avait été sous-entendu que le savant pourrait ajouter les recherches et les fouilles dont les circonstances et son instinct lui suggéreraient l'utilité. C'était vague, on s'en rapportait à l'initiative et à l'habileté de Mariette pour faire produire à ce programme tout ce qu'il était possible d'en tirer.

L'événement prouva que l'on n'avait pas trop préjugé du savant Boulonnais.

Ici nous laissons la parole à un écrivain qui a connu Mariette, ses travaux, et qui a su les juger.

« En attendant la permission, lente à venir, de visiter les couvents, Mariette, obéissant à sa vraie
« vocation, campait dans le désert, étudiant pas
« à pas, mesurant, classant les innombrables tom-
« beaux de tous âges (depuis 4000 ans avant notre
« ère) qui entourent les pyramides de Giseh et de
« Saqqarah. Un jour, comme il parcourait la nécro-
« pole de Memphis, cherchant à démêler le plan ori-
« ginal des tombes, il rencontra, à la distance d'envi-
« ron 600 mètres de la face nord de la *Pyramide*
« *à degrés* la tête souriante d'un sphinx de pierre qui
« sortait du sable et le regardait. Du premier coup

« d'œil il reconnut un de ceux dont il avait vu tant « d'exemplaires transportés au Caire et à Alexandrie « et qu'on lui avait dit venir de ce même plateau de « Sæqqarah. Comme il se dirigeait vers le sphinx son « pied heurta quelques éclats de pierre taillée, dont « l'une portait écrite en hiéroglyphes, une invoca- « tion à Osiris-Apis, ou Apis mort, le Sérapis des « Latins. Au même instant une illumination sou- « daine de l'esprit lui rappela ce passage de Strabon « où le géographe grec parle d'un temple de Sérapis « situé à Memphis dans un endroit tellement sablon- « neux que les vents y enterraient les sphinx de « l'avenue, les uns jusqu'à moitié, les autres jusqu'à « la tête. Nul doute, le temple de Sérapis dont par- « lait Strabon venait d'être retrouvé !

« Des fouilles pratiquées autour du premier sphinx « puis dans son alignement, en amenèrent d'autres « et bientôt l'on vit se dessiner un tronçon d'avenue « qui se dirigeait vers l'ouest en s'enfonçant de plus « en plus sous la surface du sable. C'est alors que « Mariette renonça au premier objet de sa mission « pour suivre cette piste qui devait le conduire dans « les souterrains oubliés où avaient été déposés « les restes du taureau Apis considéré par les an- « ciens Egyptiens comme des incarnations d'Osiris, « et comme des garants de la présence du dieu su- « prême au milieu des hommes. » (*A. Rhoné.*)

L'œuvre de la découverte, des fouilles, de la protection, du transport, de l'embarquement, et, enfin, du classement en place définitive des richesses contenues dans le Sérapéum suffirait à recommander la mémoire d'un savant. Outre les difficultés matérielles et administratives qu'il avait rencontrées et

surmontées à force de ténacité, de ressources d'esprit et de vigueur, dans le double sens du mot, Mariette eut à reconnaître dans le détail, à caractériser, déchiffrer, expliquer, à disposer dans l'ordre le plus logique, une fois qu'elles furent rendues à Paris, au Musée du Louvre, des collections comportant sept mille monuments de toute sorte, de toute dimension, depuis le sphinx colosse jusqu'aux bijoux les plus délicats, jusqu'aux inscriptions les plus frustes et les plus brisées.

Ce fut l'emploi de plusieurs années que l'on peut compter parmi les plus heureuses de la vie de Mariette. Rentré en France en septembre 1854, il ne tarda pas à être nommé conservateur-adjoint du Musée du Louvre, sous la direction de M. de Rougé, son fidèle et savant patron. Dès 1852 il avait reçu la croix de la Légion d'honneur; envoyé en mission archéologique à Berlin, il avait été accueilli avec beaucoup de distinction par les savants allemands; il en avait été de même en Angleterre et en Italie.

Une nouvelle occasion se présenta de faire faire à la science égyptologique des progrès nouveaux, et d'en assurer l'avenir. MM. Ferdinand de Lesseps et Barthélemy Saint-Hilaire, qui étudiaient le projet du Canal de Suez, voyant tant de beaux monuments antiques encore à demi enfouis ou livrés à la destruction, parvinrent à obtenir du vice-roi d'Egypte la création d'un emploi de Conservateur des monuments. Après de longues négociations, la décision fut prise, et Mariette, désigné par ses travaux antérieurs, fut chargé de ce nouveau service.

Mariette consacra sa vie à cette seconde partie de ses entreprises archéologiques. En qualité de « Conser-

vateur » des monuments anciens de l'Egypte, il jouissait d'une autorité officielle qui fut fortifiée en 1861 par le titre de *Bey* ; ce n'était pas un titre honorifique, mais un rang et une fonction effective dont il sut user pour le succès de l'œuvre.

Son musée s'est développé; la vitalité lui a été assurée par la constante et ingénieuse sollicitude de Mariette-Bey dont le prestige avait encore grandi. En France il avait été promu officier de la Légion d'Honneur (1861), commandeur en 1867, élu membre de l'Institut (1878) ; en Egypte, il avait été élevé au rang de Pacha.

C'est dans ce double travail de « conservateur » des monuments et de directeur de Musée, et de défenseur assidu de l'institution que Mariette passa ses dernières années. En 1881, ce vigoureux lutteur était épuisé de fatigue, il s'éteignit laissant à tous ceux qui l'ont approché des regrets qui s'adressaient autant à l'homme privé qu'au savant.

Palisot, baron de Beauvois (Ambroise-Marie-François-Joseph), né à Arras le 27 juillet 1752, mort le 21 janvier 1820 à Paris.

Palisot de Beauvois fut un savant naturaliste et un explorateur. Issu d'une très ancienne famille de robe qui avait donné quatre premiers présidents au Conseil supérieur d'Artois, il était fils d'un receveur général des domaines de la Flandre et de l'Artois.

Après de bonnes études au collège d'Harcourt, à Paris, Joseph Palisot qui avait reçu de la nature un caractère ardent, audacieux, imperturbable, se laissa d'abord entraîner par la fougue de son tempérament

et de son imagination vers la dévotion la plus fervente; il voulut se faire chartreux. Les instances de ses parents le détournèrent de ce projet, et il choisit une tout autre carrière, en entrant dans les Mousquetaires du Roi. Mais son humeur peu accommodante lui créa tant d'affaires, qu'il renonça à la profession des armes et il se décida à étudier le droit. Il fut reçu avocat au Parlement de Paris.

Ce n'était pas assez pour l'occuper; il s'adonna à l'histoire naturelle et en même temps à la musique, réussit dans cette double étude, assez pour jouer avec un talent réel de plusieurs instruments et pour devenir un botaniste distingué. La mort de son frère aîné le fit hériter de la charge de receveur général des domaines. Mais peu après, la suppression de ce genre de charge ayant été décidée sur les proposition de Necker en 1777, de Beauvois (car c'est sous ce nom qu'il était connu) s'en consola aisément; il y gagnait la liberté de se consacrer entièrement aux études de son goût. Sa grande fortune l'y aidait.

Il lut plusieurs mémoires intéressants à l'Académie des Sciences qui l'avait nommé Correspondant. Mais de Beauvois n'était pas l'homme des études paisibles; les herbiers des plantes étrangères et les relations de voyages enflammaient son imagination. Il essaya de se faire accepter parmi les savants de l'expédition de Lapeyrouse. Un jour de Jussieu, son ami, lui demandait s'il connaissait un jardinier qui voulût aller en Afrique : « J'ai trouvé votre homme, dit-il, c'est moi qui serai le jardinier que vous demandez. »

Une aventure lui fournit l'occasion de voyager. Des négociants de Marseille avaient amené en France

un jeune nègre qu'ils prétendaient être le fils du roi d'Owari, ou Awerri, un petit Etat de la côte de Bénin. Leur intention était de donner créance à l'annonce d'une concession, dans les bouches du Niger, de terrain propre à un établissement sur la côte, que devait faire le roi d'Owari. Ils recrutèrent environ 300 émigrants; de Beauvois s'enthousiasma pour le projet, rassembla trente mille livres, s'équipa et s'embarqua. Il aborda sur la côte de Guinée le 17 novembre 1786, à l'entrée de la rivière Formose, appelée aujourd'hui rivière de Bénin.

Dès les débuts, le voyageur put constater l'extrême insalubrité du pays. En quelques mois, des trois cents Européens auxquels il s'était joint, une cinquantaine à peine survivait; lui-même avait perdu son beau-frère et ses domestiques et subi deux atteintes de la fièvre jaune. Rien ne le découragea; il parcourut le pays, recueillant de merveilleuses richesses végétales, dont une partie, expédiée par toute occasion de navires, arriva jusqu'à Jussieu avec les notes du savant observateur, et dont le reste, très considérable, était classé et emmagasiné dans les comptoirs de la côte. Après quinze mois d'aventures, de misères, de maladie, de Beauvois voulut entreprendre la traversée de l'Afrique jusqu'à la mer des Indes; il partit avec une pirogue et cinq nègres, remontant le Niger; malgré des obstacles de tout genre il parvint jusqu'à deux cents lieues dans l'intérieur. Enfin, ruiné, miné par les fièvres et le scorbut, il se décide à rentrer; mais son état est tel qu'il ne peut attendre un navire convenable, et il est embarqué sur un négrier qui l'emmène à Saint-Domingue avec deux cent cinquante esclaves.

Un oncle, le baron de Valletière, informé de sa situation, le fait transporter dans son habitation ; il s'y rétablit, s'éprend d'enthousiasme pour le pays, écrit à sa femme de vendre ses propriétés en France, car il se propose de s'établir colon à Saint-Domingue. En attendant il parcourait l'île en tout sens, étudiant la flore avec son ardeur habituelle. Il découvrit une espèce nouvelle de sauge dont on a depuis tiré un grand parti pour la médecine.

Cependant les idées de réforme enfantées par les débuts de la Révolution française fermentaient parmi les noirs et les mulâtres de la colonie. Les planteurs s'en indignaient. De Beauvois, qui avait été témoin au Bénin des misères atroces qui affligeaient les peuplades nègres livrées à la férocité inepte de roitelets, était persuadé que le sort des noirs était bien plus heureux dans l'esclavage de Saint-Domingue que dans la prétendue liberté du pays natal. Aussi se rangea-t-il du côté des planteurs qui s'opposaient à l'exécution de l'ordonnance royale sur l'égalité des blancs et des noirs, rendue sur le vote de l'assemblée nationale. Elu membre du Conseil supérieur, il déploya l'activité et l'énergie de son caractère pour le triomphe de son parti, et accepta la mission d'aller chercher aux Etats-Unis des secours contre les nègres et les abolitionnistes. Quand il revint en 1793, l'insurrection était dans toute sa fureur ; la ville du Cap était incendiée, des collections et des manuscrits avaient été la proie du feu ; il fut arrêté comme ennemi de la Révolution, emprisonné, et il allait mourir quand une mulâtresse qu'il avait affranchie, réussit à le sauver et à l'embarquer sur un vaisseau.

Il arriva dénué de tout à Philadelphie, y apprit que ses biens étaient confisqués en France comme biens d'émigré. Pour subsister il entra comme basson à l'orchestre d'un théâtre, comme cor à celui d'un autre, donna des leçons de français, et trouva le temps de recueillir et de classer les plantes et les insectes du pays.

Ces divers travaux le firent connaître de savants Américains; il avait réalisé quelques économies, il les consacra à une exploration de naturaliste dans l'intérieur de l'Amérique, découvrit des fossiles curieux et la mâchoire du grand mastodonte, étudia les diverses espèces de serpents, et rapporta ensuite en Europe trois serpents à sonnettes ; il pénétra chez les Peaux-Rouges et passa plusieurs mois chez les Chérokees.

Rentré à Philadelphie, où il jouissait d'une grande considération, il y classa ses collections et ses notes, et il allait partir pour une autre expédition quand il apprit sa radiation de la liste des émigrés.

Un grand chagrin l'avait frappé; les Anglais débarqués sur la côte d'Afrique avaient détruit ou dilapidé les collections qu'il y avait réunies pour les faire parvenir plus tard en France. Ses collections américaines ne furent pas plus heureuses; embarquées sur un parlementaire qui ramenait à Halifax des prisonniers anglais, le navire échoua sur la côte, et ce qui ne fut pas englouti fut pillé!

Rappelé par l'Institut qui avait intercédé en sa faveur, de Beauvois rassembla ce qui lui restait de ses trésors scientifiques et débarqua à Bordeaux au mois d'août 1798. De la grande fortune dont il avait laissé l'administration à sa femme, il restait fort peu de chose; il en rassembla les débris; et, renonçant

enfin aux aventures, il consacra sa vie à l'étude et à la publication des résultats de tant de recherches obtenus au milieu de si grands dangers, de si rudes fatigues.

Membre actif de l'Institut, nommé conseiller titulaire de l'Université en 1815, vigoureux encore, Palisot de Beauvois pouvait espérer une longue vieillesse, quand une fluxion de poitrine l'emporta le 21 janvier 1820.

Sauvage (Pierre-Louis-Frédéric), né à Boulogne le 20 septembre 1785, mort le 27 janvier 1837 à Paris.

Un inventeur, un cerveau absorbé par des combinaisons de mécanique, égaré dans les détails de la vie pratique, un exploité et un martyr, tel fut Frédéric Sauvage, en ajoutant : un génie utile à son pays.

Fils d'un constructeur de navires. Frédéric Sauvage entra de bonne heure dans les bureaux du génie maritime ; puis à vingt-cinq ans il prit la suite des affaires de son père. Ses aptitudes d'ingénieur paraissaient lui garantir un avenir assuré, peut-être même brillant ; né inventeur, il ne réussit qu'à faire la fortune des autres. Dès l'enfance son génie s'était révélé par l'invention d'un réveille-matin hydraulique. En 1805 il avait conçu l'idée première d'un mécanisme propre à mettre en mouvement les chaloupes de la flottille réunie autour de Boulogne pour le grand projet de descente en Angleterre. On ignore quel devait être ce mécanisme, car la dispersion de la flottille mit le projet à néant.

Un mariage honorable et avantageux permettait à Sauvage de donner de l'extension à l'industrie paternelle; il consacra ses ressources à l'exécution des

plans qu'il inventait sans cesse. En 1821, il imagina une scie mécanique pour l'exploitation des carrières de marbre d'Elinghem près de Marquise. Cette scie à lames multiples allégeait sensiblement, tout en le rendant beaucoup plus productif, le pénible travail de l'ouvrier. L'usine, fondée pour le sciage et le polissage des marbres est à peine en action, que Sauvage se consacre à l'application d'un procédé qu'il vient d'inventer : un moulin horizontal à mouvement continu, quelle que soit la direction du vent.

Comme sa destinée était de produire sans interruption, Sauvage s'occupa aussitôt de la création d'un appareil, espèce de daguerréotype par contact, qui prend avec une justesse rigoureusement mathématique le relief et l'empreinte des objets, et permet de reproduire avec une exactitude absolue statues, bustes, bas-reliefs et médailles; c'était le *physionomètre*. Trop consciencieux et trop épris du parfait pour lancer dans l'industrie artistique un appareil qui pouvait être rendu plus complètement satisfaisant, Sauvage y travaillait à grands frais, quand des industriels plus pratiques s'emparent du procédé, y introduisent quelques modifications peu importantes, en changent le nom, l'appelant le *Physionotype* et l'exploitent publiquement. Sauvage avait travaillé pour les autres.

Développant son idée première et lui donnant une autre direction, il imagine le *Réducteur*, procédé de pantographie applicable à la sculpture pour la réduction mathématique des rondes bosses. Au moins le *Réducteur* restait-il sa propriété; son fils, M. Henri Sauvage, en fait usage pour la reproduction réduite des chefs-d'œuvre de la sculpture.

Mais ce n'était là pour Sauvage que des distractions, bien qu'il se ruinât en essais d'instruments nouveaux. Une préoccupation le hantait depuis de longues années, depuis le moment sans doute où il s'était proposé de pourvoir la flottille de Boulogne d'un propulseur mécanique. Il ne pouvait admettre que l'on se contentât de roues ou aubes pour la navigation à vapeur. « Que de forces perdues ! « s'écriait-il. Avec ses roues sur ses flancs un na-« vire est alourdi comme l'âne qui porte deux man-« nequins. » Un jour observant, un petit poisson rouge nageant dans un bocal, il reconnut l'analogie du mouvement de la nageoire caudale avec celui de la godille dont les mariniers se servent pour faire avancer et pour diriger à la fois leurs barques. C'est presque toujours par l'observation d'un fait commun, inaperçu du vulgaire, que les grandes découvertes ont pris naissance. En décomposant la direction des forces produites, en déterminant l'angle sous lequel la godille produit la plus grande puissance dynamique, Sauvage trouva le principe de l'hélice. Après des essais sur la résistance de l'air, il tenta une première expérience dans l'eau avec un morceau de tôle tourné en spirale adapté à un bateau, sur la Liane, rivière qui forme le port de Boulogne (15 janvier 1832).

Le succès décida des capitalistes et des industriels de la ville à constituer une société pour le perfectionnement et l'exploitation en grand du procédé.

Une si grave entreprise ne va pas sans pourparlers, sans discussions d'intérêts. Nerveux, irritable, Sauvage rompit toute négociation, emportant son brevet d'invention, mais restait sans capitaux pour l'utiliser en grand. Pendant quelques années il végéta dans la

misère à Neuilly, près de Paris, couchant dans un de ses canots, faute de meubles. Il travaillait cependant toujours, et inventait un *soufflet hydraulique* au moyen duquel l'eau peut être élevée à une hauteur déterminée par le poids de sa colonne.

Le temps marchait; faute d'argent, faute d'appui, Sauvage ne pouvait exploiter son brevet d'invention de l'hélice comme propulseur sous-marin. Le brevet tomba dans le domaine public. A peu près en même temps le pauvre inventeur était incarcéré pour dettes

Les ingénieurs purent utiliser l'invention de l'hélice qui, désormais, n'était plus légalement la propriété exclusive de Sauvage. Le *Napoléon*, notre premier navire à hélice, fut construit et lancé au Havre; des modifications avaient été apportées à la disposition de l'hélice telle que Sauvage l'avait conçue. Au lieu d'affirmer et de prouver sa paternité, évidente malgré ces quelques changements, l'intraitable inventeur protesta contre ces changements et se refusa à reconnaître son œuvre.

Il lui fut cependant alloué une modique pension de 2.000 francs qui lui donnait au moins le pain de chaque jour. Mais la fatigue était venue; l'âge, les privations, les déboires avaient épuisé le malheureux ingénieur. Sa raison était ébranlée; désormais la musique et l'histoire naturelle ou plutôt l'examen des petites merveilles de la nature, furent ses seules occupations; farouche et doux, il fuyait toutes relations. Recueilli d'abord dans une maison de santé, puis dans l'établissement de la rue de Picpus, il s'y éteignit le 17 janvier 1857 à l'âge de 72 ans.

Sauvage a confirmé par sa vie la triste légende des

inventeurs. Justice lui a été rendue, mais tardivement. La ville de Boulogne lui a donné une tombe et élevé une statue le 12 septembre 1881.

IV. — ARTISTES

De la science aux beaux-arts le passage nous est facilité par Bacler d'Albe qui réunit en lui les dons de l'artiste et du savant.

Bacler d'Albe (Louis-Albert-Ghislain, baron de), né le 21 octobre 1761 à Saint-Pol, mort le 12 septembre 1824.

Peintre de talent et ingénieur géographe de premier ordre, Bacler d'Albe n'a pas eu une fortune proportionnée à son mérite et aux grands services qu'il a rendus. Son père, modeste officier comptable (quartier-maître trésorier) du régiment de Toul, ayant pris sa retraite peu après la naissance de Louis-Albert-Ghislain, et obtenu l'emploi civil de directeur des postes à Amiens, l'enfant fut élevé au collège de cette ville. Intelligent et laborieux il fit d'excellentes études dont il devait trouver bientôt le bénéfice. Un goût très vif le portait vers la peinture. En 1781, il voulut se rendre à la source de toute forte éducation artistique et partit pour l'Italie.

La Savoie l'arrêta par le merveilleux aspect des Alpes; il y resta sept ans, à Sallenches, au pied du Mont-Blanc, ne cessant de dessiner les sites des montagnes. L'autre don, celui de l'observation et du cal-

cul exact, qu'il avait reçu de la nature avec l'aptitude purement artistique, lui fit pénétrer les lois naturelles de l'orographie ; il sut saisir la physionomie pittoresque des Alpes et embrasser l'ensemble de leur structure et de leur enchaînement ; le peintre devint aussi un géographe, et plus encore un topographe. Il fut cependant connu d'abord par ses tableaux.

La Révolution française éclata ; Bacler en adopta les principes, et quand survinrent l'invasion et la conquête de la Savoie par l'armée française, bien que marié et père de famille, il s'engagea dans un bataillon de chasseurs, puis passa dans l'artillerie où il ne tarda pas à être nommé capitaine. En cette qualité il servit en Savoie, puis au siège de Lyon et à celui de Toulon. Pendant cette période de sa vie, il ne cessa pas de peindre et de faire de la topographie, tout en manœuvrant ses canons. Sa famille le suivait dans cette vie d'aventures. Un jour, en Savoie, il est surpris avec une poignée d'hommes, par un ressemblement de paysans insurgés ; Bacler installe sa femme, ses enfants et ses cartons sur l'avant-train d'un canon, met le sabre en main, et se fait place au travers de la foule stupéfaite de son audace.

Le capitaine Bacler d'Albe, déjà réputé dans l'artillerie par ses connaissances spéciales, était à Nice, quand le général Bonaparte, commandant de l'armée d'Italie (1796), achevait d'y constituer son état-major. Il s'attacha Bacler en qualité de Directeur du bureau topographique ; pendant toute la campagne, Bacler suivit le général en chef, préparant avec lui les mouvements militaires sur les cartes dont il faisait un croquis rapide.

Napoléon l'emmena avec lui dans toutes ses cam-

pagnes, en Allemagne, en Espagne, en Russie, comme chef du cabinet topographique au quartier général.

Cet auxiliaire utile préparait avec l'Empereur et le Major général tout le travail des marches d'après la connaissance du terrain, rôle peu brillant, mais essentiel qui associe, dans une mesure appréciable, l'ingénieur géographe à l'exécution des vastes combinaisons écloses dans le cerveau du chef de l'armée.

On ne peut s'expliquer que par la modestie du savant officier, la lenteur de son avancement, car, malgré son active et continue collaboration, il n'était que général de brigade et baron de l'Empire au retour de la campagne de Russie. Sa santé altérée par la fatigue le contraignit à quitter le service actif en 1813.

Chargé de la direction du Dépôt général de la guerre, Bacler perdit cette position à la chute de l'Empire. Depuis lors il se confina dans une petite maison à Sèvres, et consacra les dernières années de sa vie au culte des arts. Il fut un des propagateurs de la lithographie, alors à ses débuts.

Deux de ses tableaux ont eu du succès au Salon : la *Bataille d'Arcole* et la *Bataille d'Austerlitz*. Bacler d'Albe avait assisté à ces deux actions, il y avait collaboré comme topographe, ce qui valut à ses peintures un caractère de vérité qui s'ajoutait au mérite artistique.

Jeanron (Philippe-Auguste), né à Boulogne le 10 mai 1809, mort le 8 avril 1877 à Comborn (Corrèze).

Fils d'un modeste chef d'ateliers régimentaires au camp de Boulogne, Auguste Jeanron se forma presque seul ; il avait un goût prononcé pour la peinture, le sens de l'observation et une grande application au

travail ; ses aptitudes étaient diverses ; la littérature l'attira, et la politique l'intéressa, sans l'absorber pourtant.

Après des études assez fortes dans sa ville natale, il vint chercher fortune à Paris en 1828 ; une circonstance le mit en rapport avec le peintre Sigalon de qui il reçut quelques conseils plutôt que des leçons suivies ; en même temps il entrait en relation avec les notabilités du parti républicain, ce qui l'amena à prendre part, dans les rangs du peuple, aux journées de juillet 1830.

De nature indépendante, il ne s'attacha pas à une école, et fonda la *Société libre de peinture et de sculpture* dont il devint président. Son talent ne lui donnait pas une autorité considérable ; mais comme écrivain et conférencier, il se fit une notoriété de critique qui ne nuisit pas au succès de sa peinture.

On lui reproche l'insuffisance du dessin, mais on lui reconnaît le don du vrai, de la vie et de la couleur.

Après la Révolution de février 1848, Ledru-Rollin l'appela à la direction des musées nationaux. Actif et plein d'initiative, Jeanron usa de son crédit auprès des membres du gouvernement pour d'utiles créations : d'abord une *Exposition libre* de peinture et de sculpture de 5.000 morceaux, dans les locaux disponibles des Tuileries, réparation des galeries du Louvre, notamment la Galerie d'Apollon et le Salon des Sept-Cheminées, fondation du Musée du Luxembourg, œuvre qui suffirait à recommander sa mémoire, l'ouverture du Musée Egyptien, création d'une imprimerie en taille-douce à l'usage du Musée du Louvre, le classement des tableaux du Louvre par ordre chronologique et par écoles.

Telle fut l'œuvre de Jeanson pendant la courte durée de son administration (1848-1850).

Relevé de ses fonctions en 1850, comme ami de Ledru-Rollin et des républicains, Jeanson parut renoncer à la politique et se consacra tout entier à son art.

Sa première récompense avait été une deuxième médaille en 1833; en 1855, après l'Exposition universelle, il reçut la croix de la Légion d'honneur. La ville de Marseille lui offrit la direction de son école des Beaux-Arts; c'est à cette période de sa vie qu'appartiennent les tableaux suivants : les *Vieux Salins d'Hyères*, le *Phare de Marseille*, *Vues de Notre-Dame de la Garde et du château d'If*, etc... L'impulsion qu'il donna aux études artistiques de l'école de Marseille fut récompensée par le grade d'officier de la Légion d'honneur et par le titre de correspondant de l'Institut.

Jeanron est mort en 1877 dans la Corrèze qu'il avait déjà visitée en 1836 et où il avait alors peint son tableau : les *Forgerons de la Corrèze*. Il a laissé le souvenir d'un galant homme, d'un peintre de talent, d'un administrateur à idées neuves et pratiques. Si ce ne fut pas un grand maître, ce fut un artiste et un homme utile.

Monsigny (Pierre-Alexandre de), né à Fauquembergue, le 17 novembre 1729, mort à Paris, le 14 janvier 1817.

Descendant d'une famille noble, originaire de la Sardaigne, qui était venue s'établir dans les Pays-Bas, vers l'an 1500, et y avait joui longtemps d'une fortune considérable, mais qui était presque ruinée

au XVIII[e] siècle, Alexandre de Monsigny fit ses études chez les Jésuites de Saint-Omer ; son père avait obtenu un emploi dans cette ville. Tout en travaillant consciencieusement les humanités et les mathématiques, le jeune écolier, qui se sentait un goût prononcé pour la musique, commença à étudier le violon avec le carillonneur de Saint-Bertin, un de ces types originaux que des lacunes de caractère relèguent dans les situations les plus humbles, bien que sur certains points, la nature les ait traités libéralement. Ce carillonneur était un artiste. Monsigny lui dut, avec un talent de virtuose, une première culture musicale fort profitable.

La mort de son père survenant au moment où il terminait son éducation de collège, le laissait soutien de sa mère, de ses sœurs et de ses frères. Il vint à Paris, et grâce à l'appui de ses maîtres, il obtint un emploi dans les bureaux de la comptabilité du clergé.

Laborieux et honnête, il ne négligea pas les devoirs de son emploi, quoiqu'il se sentît de plus en plus entraîné vers les arts. A ses moments de loisir, il prenait des leçons de composition musicale chez un artiste de l'orchestre de l'Opéra, Gianotti.

A cette époque, il n'y avait guère de musique de théâtre que la musique d'opéra. Pour rendre les sentiments doux, gais, modérés, les nuances délicates, il fallait créer le genre qui est devenu l'ancien opéra-comique. Monsigny visa à donner ce genre à la France

Sa première tentative, les *Aveux indiscrets*, fut exécutée sur le théâtre de la Foire Saint-Laurent (1758). Elle réussit. Encouragé, il fit jouer successivement,

et à peu d'intervalle, le *Maître en droit* et le *Cadi dupé.*

Ce n'étaient guère que des vaudevilles à ariettes. Monsigny les donnait sous le voile de l'anonyme, car la gravité de son emploi ne comportait pas la fréquentation publique des théâtres de la Foire. Un écrivain de talent qui, lui aussi, cherchait sa voie, Sedaine, charmé de la facilité et de la grâce de la musique du *Cadi dupé,* s'écria : *Voilà mon homme !* et il vint trouver Monsigny et lui proposa une collaboration qui a fait la fortune de l'un et de l'autre. On lui doit les véritables premiers opéras-comiques français : *Rose et Colas*, le *Déserteur* (1769) qui a fait longtemps les délices de nos aïeux, le *Roi et le Fermier, Félix* (1777). D'autres librettistes sollicitèrent la collaboration de Monsigny ; Favart lui donna le livret de la *Belle Arsène* (1775).

Le succès devenu assuré détermina Monsigny à donner démission de son emploi dans les finances du clergé, et à signer désormais ses œuvres. Il aborda le grand opéra avec son ami Sedaine qui lui fournit le livret d'*Aline reine de Golconde* (1766). Cependant, le sens pratique de la vie ne lui faisait pas défaut. Avec le produit de ses droits d'auteur, le musicien acheta une charge de maître d'hôtel du duc d'Orléans qui lui garantissait le nécessaire ; le prince y ajouta l'office d'administrateur de ses domaines et d'inspecteur général des canaux.

C'était prendre un parti prudent, car en 1777 la fatigue étant venue, Monsigny cessa de composer, et vécut de ses emplois et de ses économies dans un intérieur de famille qu'il s'était créé. Il était heureux ; aimé d'un entourage bien choisi, estimé dans une société distinguée jouissant d'une réputation bien

acquise. Grétry disait de lui : « Monsigny, le plus chantant des musiciens, Monsigny qui chante d'instinct. » Le caractère dominant de la musique de Monsigny est le naturel, la vérité, sans banalité, une délicatesse familière qui va souvent jusqu'au pathétique.

Mais la Révolution survint ; elle troubla cette douce existence. Ce fut d'abord la perte de ses emplois ; puis sa fortune personnelle éprouva de grands dommages : le vieux musicien vécut dans l'obscurité, et franchit les moments les plus critiques où tant d'autres illustrations succombèrent. En 1798, les artistes du théâtre Favart lui décernèrent une pension de 2.400 francs en reconnaissance des belles recettes qu'ils devaient aux œuvres de Monsigny toujours bien accueillies du public. En 1800 le gouvernement consulaire lui confia l'emploi d'inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique, devenu vacant par la mort de Piccini.

En 1813, à la mort de Grétry, il fut élu membre de l'Institut (4e classe), chevalier de la Légion d'honneur en 1815. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le doyen des compositeurs français cessa de vivre le 14 janvier 1817, dans sa petite maison du faubourg Saint-Martin.

Monsigny ne fut pas un grand musicien ; la science qui, de nos jours, remplace trop souvent l'inspiration, lui manque ; mais il a ce que ne donne pas l'école, le don de charmer. Si notre ancien opéra-comique a, pendant près d'un siècle, été pour la France artistique un domaine exclusif où nul ne rivalisa avec nos compositeurs, il faut reconnaître que le succès, que la naissance même de ce genre tout à fait national, c'est à Monsigny que nous les devons.

V. — HOMMES D'ÉTAT

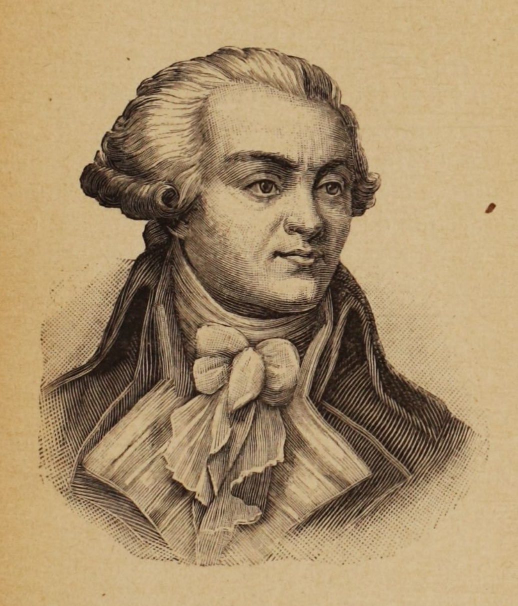
Nous terminons ce petit livre par la biographie de deux personnages politiques dont l'un, mort il y a quelques années, a laissé la réputation durable d'un bon citoyen et d'un philanthrope éclairé, et dont l'autre a joué un rôle prépondérant dans la Révolution. C'est à ce dernier que nous allons d'abord.

Robespierre (Maximilien-Marie-Isidore de), né à Arras, le 6 mai 1758, mort à Paris, le 28 juillet 1794.

Issu d'une famille de vieille bourgeoisie, fils d'un avocat de quelque réputation dans sa ville natale, d'humeur chagrine, et qui, devenu veuf, abandonna de bonne heure ses enfants pour courir les aventures et aller mourir ignoré en Allemagne, le jeune Maximilien, qui avait commencé ses études au collège d'Arras, n'eût pu les achever, tant était profonde la détresse des enfants recueillis par un grand-père et par deux tantes sans fortune. Heureusement pour lui, des relations de famille et ses succès d'enfant au collège, lui avaient valu l'intérêt de l'Évêque d'Arras, M. de Conzié, qui disposait d'une bourse au collège Louis-le-Grand, à Paris, et qui la lui attribua (1770).

Robespierre avait alors douze ans : intelligent, vaniteux, disent les uns, fier, disent les autres, ambitieux, il tint à faire honneur à ses protecteurs, et occupa les premiers rangs dans les classes, si bien qu'à la fin de ses études l'administration du collège

Louis-le-Grand lui alloua, comme témoignage de satisfaction et d'intérêt, une pension de 600 livres pour quelques années. Entré en même temps comme second clerc chez un procureur (Brissot était le premier clerc), il put accroître par son travail les



maigres ressources de sa pension, ce qui lui permit de faire son droit.

Reçu avocat, il revint se fixer à Arras (1778) pour y exercer la profession de son père et de son aïeul. Les débuts furent pénibles. A force de travail il gagnait cependant une certaine réputation, et il put vivre, très modestement, mais avec une dignité correcte

qui était dans son caractère et qu'il conserva toujours. Il habitait une maison convenable dans un petite rue aboutissant à la place de la Comédie, au centre de la ville. Cette maison existe encore.

On a toujours aimé les lettres dans cette ville intelligente, où une Académie des Belles-Lettres entretenait et entretient encore le goût des choses de l'esprit. Robespierre fut reçu au nombre des Membres de l'Académie en 1783. Il en devint même président plus tard. Parmi ses confrères deux officiers du génie — Arras est une garnison spéciale pour cette arme savante — devinrent ses amis ; ils étaient appelés à une autorité inégale sans doute, mais considérable : Lazare Carnot et Marescot qui devint premier inspecteur général du génie sous l'Empire.

En bonnes relations avec le Clergé qui lui avait été secourable, manifestant plus que du respect pour LouisXVI, Robespierre avait toutefois un tourment d'esprit qui en fit un adepte des doctrines sociales de Jean-Jacques Rousseau ; un mélange de sentimentalité, d'aspirations humanitaires, de tendances vers un idéal de justice absolue, de l'austérité dans la vie privée, une dignité qui touchait à la morgue, tels s'accusent, dès cette époque, les traits principaux de son humeur ; les manières étaient sèches, et le ton tranchant avec une pente prononcée vers l'emphase.

De petite stature, maigre, la figure anguleuse, les yeux perçants sous un clignotement pénible, d'une pâleur bilieuse, il n'était pas fait pour plaire quoiqu'il s'appliquât constamment à soigner sa toilette.

Les circonstances ne tardèrent pas à le faire sortir de son obscurité provinciale. Dès les préliminaires de la Révolution, l'avocat d'Arras appela sur lui l'atten-

tion de ses compatriotes par des brochures politiques, par des discours dans les réunions où se préparaient les élections des députés aux Etats Généraux. Il fut élu l'un des seize représentants de l'Artois. Profondément et sincèrement démocrate, par instinct autant au moins que par raisonnement il s'inspira du sentiment bien plus qu'il n'obéit à la conception très nette d'un plan de réforme politique. Il fut longtemps à prendre parti contre la royauté et à se prononcer pour le système républicain, parce qu'il croyait le régime monarchique susceptible d'une transformation dans le sens démocratique, et qu'il ne voyait pas clairement quelle forme de République, quelle constitution républicaine serait possible avec un peuple à peine émancipé, peu éclairé, et peu instruit des principes de *vertu* qui, selon Montesquieu, doivent être le propre d'un gouvernement républicain.

Cette absence de plan et le vague de ses instincts ont certainement contribué autant qu'une timidité qu'il n'a perdue que lentement, et qu'un amour-propre qui redoutait un échec comme une humiliation amère, à la modestie du rôle qu'il joua d'abord dans l'Assemblée Constituante. Mais il n'alla pas jusqu'à s'abstenir. Il parla assez souvent, peu écouté d'abord, puis força l'attention par le choix habile des sujets qui le firent monter à la tribune. Il avait pris place à l'extrême gauche, au milieu des députés les plus avancés dans le sens des idées démocratiques. Un des premiers il osa déclarer (septembre 1789) que chacun pourrait discuter librement la nature du gouvernement à donner au pays. Antérieurement il avait combattu une proposition tendant à n'admettre dans les rangs de la garde nationale que des gens incapables

de nuire à la patrie, en démontrant combien un tel droit d'appréciation sur les caractères prêtait à l'arbitraire.

Dans la discussion des questions religieuses, Robespierre soutint les principes de la tolérance pour les fidèles comme pour les incroyants, réclama l'élection des évêques et des curés par les fidèles, et la faculté de se marier pour les ecclésiastiques.

Mentionnons sa persistance à demander l'abolition de la peine de mort; et dans des plaidoyers sur ce sujet il était aussi convaincu qu'il l'était lorsque plus tard il fit user, avec une si effroyable facilité, de la guillotine contre ceux qu'il jugeait les ennemis de la Révolution.

Tout puissant au club des Jacobins, déplaisant, mais écouté dans l'Assemblée Constituante, Robespierre jouissait d'une très grande popularité à l'extérieur. La logique inflexible de ses théories flattait les esprits simples; c'était un *pur*. Aussi à la fin de la dernière séance de l'Assemblée fut-il accueilli à la sortie par une foule enthousiaste qui lui mit sur la tête une couronne de chêne.

Après un court séjour à Arras où il avait été reçu par une véritable ovation, car on s'y glorifiait d'un représentant déjà fameux et surnommé l'*incorruptible*, il revint à Paris; il y remplit quelque temps les fonctions d'accusateur public (aujourd'hui Procureur de la République), et surtout il fut assidu aux séances des Jacobins. C'était pour lui une tribune presque aussi retentissante que celle de l'Assemblée Législative, et les ambitieux pouvaient s'y préparer pour l'avenir. Il fut élu président du club. C'est là qu'il soutint une longue discussion sur le projet de guerre contre les rois coalisés; il reconnaissait la nécessité de la guerre

pour sauver la Révolution menacée par la coalition, mais il se défiait du roi et de l'entourage de la cour, auquel il ne voulait pas que l'on remît la disposition des forces de la France. Dans cette discussion il eut pour adversaires les plus notables des Girondins; emporté par l'ardeur de sa passion soupçonneuse, il conçut des doutes sur le civisme de ses éloquents collègues. Cependant c'est d'abord contre la royauté qu'il dirigea ses coups; et dès, le mois de juillet, il proposa la déchéance du roi et la convocation d'une Convention nationale pour donner au pays une nouvelle forme de gouvernement.

Etranger aux événements du 10 août,— Robespierre avait une répugnance instinctive à se mêler aux troubles de la rue, et il préférait les moyens légaux d'action ; — il félicita cependant le peuple. De même il n'eut aucune part aux massacres de septembre, aucune part intentionnelle du moins ; mais il faut reconnaître que ses attaques incessantes contre tous ceux qu'il accusait de combattre ouvertement ou en secret la Révolution, ont singulièrement développé la frénésie populaire contre les *suspects*.

Elu membre de la Convention par les Parisiens, il y prit dès le début une telle importance, la popularité acquise à l'Assemblée Constituante, fort développée dans le club des Jacobins, devint si considérable que les Girondins s'inquiétèrent de l'attitude de cet énigmatique personnage, si habile à manier les passions du dehors sans se compromettre par des actes, et l'accusèrent d'aspirer à la dictature.

On sait comment finit la rivalité des Montagnards et des Girondins, par la proscription de ceux-ci, le 31 mai 1793.

Un des auteurs les plus actifs de la Constitution démagogique de juin 1793, qui ne lui survécut pas, ne fut et ne pouvait être exécutée, Robespierre se trouva après la chute des Girondins, le véritable chef du pouvoir. Comment il en usa? La réponse est faite par l'histoire de cette période qui a nom la *Terreur* inaugurée le 17 septembre par le vote de la loi des suspects.

Pour sauver la République des excès des *enragés,* il fit proscrire les Hébertistes, lui qui avait ménagé, défendu et prôné Marat ; puis il frappa les *indulgents* en la personne de ses anciens amis Danton et Camille Desmoulins.

Désormais Robespierre était bien le seul maître. Une lassitude générale amenait les esprits à désirer un régime d'apaisement, et on l'attendait du *dictateur moral* (le nom a été prononcé) de la République. Mais Robespierre n'était pas un politique, un fondateur d'Etat; c'était un polémiste fanatique, un sectaire jaloux, asservi à des instincts de défiance incurable, infatué de sa valeur et incapable de grandes vues et de fermes desseins. Déiste de l'école de Rousseau, il fit proclamer « l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme, » et pontifia à la fête du 20 prairial 1794 en l'honneur de l'Etre suprême.

On crut à un retour vers les principes d'ordre et les sentiments de clémence ; deux jours après Saint-Just, l'ami, le confident de Robespierre, et Couthon proposaient l'effroyable loi du 22 prairial qui supprimait toutes les faibles garanties qui restaient aux accusés devant le Tribunal révolutionnaire : plus de témoins, plus de défenseurs, un simple et bref interrogatoire, et le Tribunal prononçait. Robespierre

intervint pour faire voter cette loi abominable qui du 24 prairial au 9 thermidor fit tomber 1.285 têtes.

Amis, ennemis, tous se sentaient menacés; l'horreur des uns, la peur des autres s'associèrent et un complot se forma contre le *tyran* incapable et sanguinaire.

Le 9 thermidor Billaud-Varennes dénonce le péril qui menace la Convention ; Hanriot, général de la garde nationale, veut faire un coup de force contre la Convention. Vraie en entier ou en partie, l'accusation était terrible. Elle devait déterminer l'Assemblée à toute mesure contre ceux qu'on lui présentait comme ses futurs bourreaux, non seulement Hanriot, instrument imbécile, mais Robespierre et ses deux amis, Saint-Just et Couthon les inspirateurs, les maîtres d'Hanriot. Robespierre veut défendre celui-ci, des cris: à bas le tyran! lui coupent la parole, une scène violente se poursuit quelque temps; le président couvre de sa sonnette la voix épuisée de Robespierre. Livide, presque aphone, il profère quelques paroles étouffées: « C'est le sang de Danton qui t'étouffe! » lui crie-t-on. Un vote décrète d'arrestation Robespierre et son frère, Saint-Just, Couthon, Dumas, président du Tribunal Révolutionnaire, Hanriot, etc., et les Comités de sûreté générale et de salut public sont chargés de toutes les mesures utiles pour assurer force à la loi. C'est en vain que la Commune et les Jacobins avec Hanrio veulent résister, et que Robespierre se présente à la Commune pour la soulever contre la Convention; l'Assemblée souveraine répond en le mettant, lui et ses complices, hors la loi pour rébellion. Cette énergie déconcerte les partisans de Robes-

pierre. Les sectionnaires investissent l'Hôtel de Ville ; d'un coup de pistolet le gendarme Méda brise la mâchoire de Robespierre ; le frère de celui-ci se jette par la fenêtre, et se brise les membres sans se tuer ; les rebelles sont arrêtés. Robespierre agonisa plusieurs heures étendu sur une table, sans plainte, sans faiblesse, avec une résignation hautaine. Dans la journée du 10 il fut porté à l'échafaud avec son frère, Saint-Just, Couthon, Hanriot.

Telle fut la vie agitée de cet homme diversement jugé, car si son nom est resté exécré du plus grand nombre, des historiens ont essayé de le réhabiliter,

Assurément il ne fut pas le seul coupable. Mais il fut le principal, le plus puissant des terroristes ; et quand la postérité est amenée à juger ce sombre génie, elle le traite comme on traite le chef d'un parti en le chargeant de la plus lourde part de responsabilité.

Carnot (Lazare-Hippolyte), né à Saint-Omer le 6 octobre 1801, mort à Paris le 16 mars 1888.

Lazare Carnot, l'organisateur de la victoire, s'était marié à Saint-Omer en 1791. Après qu'il eut donné sa démission comme ministre de la guerre en 1800, il vint prendre du repos dans la famille de sa femme, et vécut deux années paisibles à Saint-Omer ; c'est pendant ce séjour que naquit son second fils Lazare Hippolyte.

Hippolyte Carnot, amené par son père à Paris, y commença ses études qui furent interrompues par l'exil auquel la Restauration condamna l'ancien conventionnel, le ministre des Cent jours, le défenseur d'Anvers. Il suivit son père en Belgique et à Magde-

bourg où il compléta son instruction. Après la mort de Lazare Carnot (1823), Hippolyte resta en France, dans la maison patrimoniale de Nolay. Après avoir commencé l'étude du droit, il y renonça pour ne pas voir à prêter le serment obligatoire au roi, et se tourna vers l'étude des questions sociales.

Ces travaux le lièrent avec les philosophes du moment, les philosophes et les économistes, particulièrement avec les saint-simoniens ; et il rédigea *l'Exposition générale de la doctrine saint-simonienne* (1831). Pendant les journées de juillet, il avait fait le coup de feu contre la garde royale, mais, désintéressé comme l'avait été son père, il ne rechercha aucun des emplois publics auxquels il lui eût été facile d'arriver.

Il voyagea en Angleterre, en Suisse, en Hollande, observant, étudiant les mœurs et les institutions, s'intéressant surtout aux questions sociales et à l'organisation de l'Enseignement. Déjà il était entré dans la Société pour la propagation de l'instruction élémentaire, déjà aussi il avait concouru à la fondation et à la rédaction de *l'Encyclopédie nouvelle*.

Au retour de ses voyages il figura parmi les défenseurs des accusés républicains du procès d'avril 1835. Son nom, ses travaux d'ordre spécial, ses relations avec les plus considérables des chefs du mouvement libéral l'avaient mis en évidence ; aussi les électeurs de Paris le choisirent-ils pour l'un de leurs députés en 1839, 1842 et 1846.

Pendant la campagne réformiste il publia une brochure *les Radicaux et la Charte* où il tendait à rapprocher le parti radical de la gauche dynastique afin d'en former une majorité favorable aux réformes.

Les irréconciliables le combattirent vivement. Mais Carnot n'avait jamais su renoncer à sa liberté d'opinion et s'inféoder à un parti, il cherchait le bien et l'utile par les moyens pratiques. Quand la royauté de juillet disparut, Carnot tout désigné par son passé, par la coopération continue qu'il avait prise aux efforts de la Société pour l'instruction élémentaire, fut chargé par le gouvernement provisoire du ministère de l'Instruction publique. Son passage aux affaires fut bien court; cependant il a laissé des traces profondes : sa sollicitude se porta surtout vers l'enseignement primaire ; il chercha les moyens d'améliorer le sort des instituteurs, déposa un projet de loi basé sur l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire, introduisit dans les écoles primaires l'enseignement de l'agriculture, donna aux salles d'asile le nom plus vrai d'*Ecoles maternelles*, qui lui a été restitué par la troisième République et qui répond tout à fait à l'objet de l'institution; il fit décréter, pour l'enseignement secondaire, la gratuité de l'Ecole normale supérieure.

Toutes ces réformes et d'autres qu'il annonçait effrayèrent les habitudes routinières de l'ancien Conseil supérieur de l'Université composé de serviteurs de régime déchu ; les réactionnaires de l'Assemblée constituante s'émurent; et lorsque dans une circulaire aux instituteurs le ministre leur rappela les vrais principes démocratiques, ce ne fut qu'un cri de colère. On a peine aujourd'hui à comprendre de telles clameurs, car, même les plus conservateurs de nos députés, ne se font pas faute de professer bien haut les principes dont s'inspirait Hippolyte Carnot, Mais il était en avance sur ses contemporains. Une

occasion se présenta de le décourager. En juillet 1848 Carnot avait demandé un crédit pour augmenter le misérable traitement des instituteurs; saisissant le moment où une grande partie de républicains étaient retenus ou dans les commissions ou en dehors de l'Assemblée, les réactionnaires firent voter à la majorité de onze voix une réduction sur le chiffre des crédits demandés.

Le ministre sentit qu'il serait impuissant contre le courant de la réaction; il préféra se retirer (5 juillet 1848).

Rentré dans les rangs des députés, Carnot inspiré par une sorte de pressentiment, vota l'amendement Grévy qui attribuait à l'Assemblée et non au suffrage universel, l'élection du Président de la République.

Dans l'Assemblée législative Carnot combattit la politique réactionnaire de la majorité et celle de l'Elysée. Après le coup d'Etat du 2 décembre, élu, quoique absent, député de Paris au Corps législatif il n'accepta pas le mandat à cause du serment qu'il eût fallu prêter au nouveau gouvernement; deux fois encore les électeurs lui confièrent le mandat. Cédant à tant d'instances Carnot consentit, comme les autres députés de la gauche, à prêter le serment constitutionnel en 1864, et fut l'un des plus constants parmi les courageux et éloquents représentants des idées libérales. Mais l'âge était venu; une nouvelle génération de combattants s'élevait : aux élections de 1869 les Parisiens lui préférèrent Gambetta, puis Rochefort.

L'Empire s'écroula; le gouvernement de la Défense nationale nomma Carnot maire du VIII[e] arrondissement. Elu en 1871 par le département de Seine-et-

Oise représentant à l'Assemblée constituante, Hippolyte Carnot fit partie du Sénat comme inamovible, dès la première formation de ce corps, aux travaux duquel il ne cessa malgré son grand âge, de prendre une part active.

Voilà une vie pleine d'unité qui valut à Hippolyte Carnot la vénération de tous les partis. Une grande joie était réservée à ses derniers jours ; ce vétéran de la cause républicaine a pu voir son fils le digne héritier de son caractère, appelé à la Présidence de la République (3 décembre 1887). Trois mois après, il s'éteignait.

Une phrase peint l'homme.

Dans sa préface pour une *Vie d'Henri Martin* il terminait :

« Un mot encore :

« L'ami que nous pleurons s'appelait Bon Louis Henri Martin. Il a bien justifié le premier des noms qui lui avaient été donnés à sa naissance, et nous ne sommes pas de ceux qui, dans l'énumération des qualités d'un homme *mettent la bonté au second rang.* »



FIN

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS.

